

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

21°

ALGER

38°

TAMANRASSET

p. 2

Lundi 20 Mai 2013 - 10 Radjeb 1434 - N° 277 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



YOUSFI

La dénonciation
de la corruption
ne doit pas être
un moyen pour
déstabiliser
la Sonatrach

Page 3



POLISARIO (RASD)

40 ans
de lutte !

Pages 8 et 24



ALGÉRIE-ALLEMAGNE:
Westerwelle
confirme
le rôle leader
de l'Algérie
dans la région

Page 5

TROP DE SPÉCULATIONS AUTOROUND LA SANTÉ DU PRÉSIDENT

L'HOMME
DES RÉFORMES
DÉRANGE-T-IL ?

Page 3



SCIENCE et VIE

ANTIDOULEURS
Les questions
qu'on se pose

HIGH-TECH

DONNÉES
PERSONNELLES
SUR INTERNET
Des
innovations
et des
craintes

Pages 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (29^e JOURNÉE)
ENTRE L'USMH
ET LE MCA
Tout se jouera
demain

Page 21

BÉJAÏA

SÉISME DE 5,5
SUR RICHTER
Plus
de peur
que de mal

Page 16

TOURNON DE FOOTBALL -15ANS

TOI AUSSI
DEVIENS
UN HEROS!

Inscris-toi sur : www.coca-cola.dz

suivez-nous sur : [f /cocacola](https://www.facebook.com/cocacola)

LÀ OÙ NAISSENT LES HEROS

© 2013 The Coca-Cola Company

DK NEWS - 20/05/2013



MÉTÉO 21° à Alger

RÉGIONS NORD :

- Temps partiellement voilé devenant nuageux avec localement quelques pluies en fin de journées. Les vents seront faibles à modérés 20/40 km/h. La mer sera peu agitée.

38° à Tamanrasset

RÉGIONS SUD : NUAGEUX AVEC QUELQUES PLUIES

- Temps voilé vers le Sahara central avec localement quelques pluies. Ailleurs temps dégagé à partiellement voilé. Les vents seront modérés avec quelques soulèvements de sable.

	Alger	max	21°	min	12°
	Oran	max	21°	min	12°
	Annaba	max	21°	min	12°
	Béjaïa	max	25°	min	08°
	Tamanrasset	max	38°	min	24°

De Rome... à Tébessa

La prochaine rentrée scolaire verra l'introduction, pour la première fois dans la wilaya de Tébessa, d'une troisième langue étrangère, l'italien en l'occurrence, parallèlement au français et à l'anglais, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de l'éducation. L'enseignement de la langue italienne, inscrit dans le cadre des réformes engagées dans le secteur de l'éducation, sera dispensé dès septembre prochain «au titre d'une phase expérimentale dans cinq lycées-pilotes situés à Tébessa (2), à Bir El Ater, à Chréa et à Ouenza», a indiqué à l'APS le chargé du programme pédagogique de la direction de l'éducation, M. Hafid Maâlem. Par ailleurs et pour ce qui est du palier moyen, il est prévu, selon le même responsable, de renforcer le cursus scolaire par des séances de travaux dirigés en 3^e et 4^e années moyennes à raison d'une à deux heures supplémentaires par semaine, en tant que soutien pédagogique dans les matières de l'anglais, l'arabe et des mathématiques, a souligné M. Maâlem.

Un groupe industriel algérien privé spécialisé dans l'électroménager grand public et produits informatiques va produire dès le mois de juillet prochain des panneaux photovoltaïques de 50 mégawatts, a annoncé hier un de ses responsables.

Entamé en janvier 2012, ce projet est actuellement en phase de montage des équipements après l'achèvement des travaux de génie civil au début de l'année en cours, alors que l'entrée en production est prévue pour le mois de juillet, a affirmé en marge du 7^e Salon international "Electro-automation et énergie", Boualem Benhammada, directeur des énergies renouvelables chez le groupe Condor.

Le groupe spécialisé a investi près de 950 millions de dinars pour la construction de cette usine dont l'entrée en production permettra la création de 200 emplois directs, outre les postes à créer à la faveur de la mise en place de réseaux de sous-traitance et de distribution.

Il s'agira ainsi de la deuxième unité du genre après celle déjà opérationnelle au niveau de la zone industrielle de Chetouane (wilaya de Tlemcen) d'une capacité initiale de 12 MW et qui produit des panneaux photovoltaïques destinés aux différentes utilisations de la vie pratique comme l'éclairage, les kits de chauffe-eau solaires et les pompes d'eau dans le sud du pays.

Cette usine a été réalisée par la société privée algérienne spécialisée dans les énergies renouvelables (Alsolar). Par ailleurs, le projet de l'usine de fabrication de modules photovoltaïques de Rouiba, en cours de réalisation par la société Rouiba Eclairage, dont la mise en service était annoncée pour l'année en cours, a été une nouvelle fois reportée à 2014, a reconnu un responsable de cette société, filiale de Sonelgaz, sans avancer davantage de détails quant aux raisons de ce retard. Cette entreprise publique prévoit de fabriquer 400.000 panneaux photovoltaïques, soit l'équivalent de 116 mégawatts d'énergie solaire.



CE MATIN À 10H, LE DR YAZID HADJADJ INVITÉ DU FORUM DE DK NEWS «La prise en charge de la leucémie myéloïde chronique dans les grands hôpitaux»

Dans le cadre d'un partenariat entre le laboratoire suisse Novartis et les pouvoirs publics portant sur l'introduction de nouvelles techniques thérapeutiques pour la prise en charge de la leucémie myéloïde chronique dans les grands hôpitaux d'Algérie, le docteur Yazid Hadjadj, directeur de Novartis-oncologie animera une conférence-débat au centre de presse de DK News (3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger) aujourd'hui à 10h.

L'orateur évoquera le projet Tasmax, premier du genre en Afrique et au Moyen-Orient qui permet la standardisation aux normes internationales des laboratoires algériens ainsi que la mise à disposition des réactifs nécessaires pour ce type d'examens biologiques.



LE PRÉSIDENT DU FCE, M. RÉDA HAMIANI INVITÉ DEMAIN À 10H AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur «la conjoncture économique nationale»

Le président du Forum des chefs d'entreprise M. Réda Hamiani animera demain mardi à 10h au centre de presse de DK News (3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun) une conférence-débat portant sur le thème «La conjoncture économique nationale».

SIDI BEL-ABBÈS : Campagne Contre le Tabagisme



ENERGIE Le groupe privé Condor va produire des panneaux photovoltaïques dès le mois de juillet



CE MATIN À 10H30 AU FORUM D'ECHAÂB

Conférence à l'occasion du 40^e anniversaire du déclenchement de la lutte armée du Front Polisario

Dans le cadre de la commémoration du 40^e anniversaire du déclenchement de la lutte armée du Front Polisario, le quotidien Echaâb organisera ce matin à 10h30 en son siège (39, Rue des Martyrs Alger) une conférence en collaboration avec l'association Mechâl Echahid.



جريدة وطنية أخبارية تأسست في 11 ديسمبر 1962

Symposium international demain à Alger sur «Les grands séismes méditerranéens»

Un symposium international intitulé «Les grands séismes méditerranéens» se tiendra du 21 au 23 mai à Alger, dans le cadre de la commémoration du séisme de Boumerdès du 21 mai 2003, a indiqué hier le Centre de recherches en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), organisateur de cette rencontre.

Ce symposium, auquel prendront part de nombreux experts nationaux et internationaux, a pour objectif de débattre de plusieurs thèmes liés notamment à la sismicité en Algérie et dans la région méditerranéenne et la prévention sismique, a précisé la même source.

• Le 21 mai 2003, un séisme avait frappé la ville de Boumerdès faisant près de 3.000 morts et 10.000 blessés, en plus des dommages causés aux habitations.

SANTÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Affaire "Mon journal" Les précisions du ministère de la communication : «Il n'a jamais été question de censure»

Le ministère de la Communication a affirmé hier qu'il "n'a jamais été question" de censure concernant les quotidiens "Mon journal" et "Djaridat" appartenant à Aboud Hichem, poursuivi en justice par le parquet près la cour d'Alger pour "proximité tendancieux".

Le ministère n'a donné "aucun ordre de censure" de ces quotidiens qui continueront à être imprimés par les imprimeries publiques, a-t-on indiqué de même source.

"C'est le directeur de ces publications qui a initialement accepté de renoncer à leur impression après les observations qui lui ont été faites sur le non-respect de l'article 92 de la loi organique relative à l'information", a ajouté à l'APS la même source. Aussi, le ministère "s'étonne-t-il de la campagne lancée par le directeur du journal" qui a indiqué que ses journaux ont été saisis samedi soir à l'imprimerie. L'article 92 de la loi stipule que le journaliste "doit notamment respecter les attributs et les symboles de l'Etat, avoir le constant souci d'une information complète et objective, rapporter avec honnêteté et objectivité les faits et événements et rectifier toute information qui se révèle inexacte".

Les deux journaux "donnaient des informations erronées" et "totalement fausses" sur l'état de santé du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a-t-on souligné.

● Le parquet près la cour d'Alger ordonne des poursuites à l'encontre de Aboud Hichem

Le parquet général près la cour d'Alger a ordonné des poursuites judiciaires à l'encontre de Aboud Hichem, directeur de la publication des quotidiens «Djaridat» et «Mon journal» pour "atteinte à la sécurité de l'Etat, à l'unité nationale et à la stabilité et au bon fonctionnement des institutions". "Suite aux propos tendancieux tenus sur certaines chaînes d'information étrangères, dont France 24, par le dénommé Aboud Hichem, sur l'état de santé du président de la République selon lesquels il se serait dégradé, allant jusqu'à déclarer que le chef de l'Etat se serait dans un état comateux, et compte tenu de l'impact négatif direct de ces rumeurs sur l'opinion publique nationale et internationale et eu égard au caractère pénal de ces propos infondés, le parquet général près la cour d'Alger a ordonné des poursuites judiciaires à l'encontre du concerné pour atteinte à la sécurité de l'Etat, à l'unité nationale et à la stabilité et au bon fonctionnement des institutions", précise un communiqué de presse du parquet.

APS

Entre les assurances des uns et l'agitation des autres

Kamel Chérif

La santé du président de la République continue de susciter des commentaires aussi fallacieux que saugrenus et de réveiller les vieux démons. Une agitation s'est emparée d'une partie de la classe politique et des médias qui font plutôt dans le négativisme. Des parties avides d'informations allant dans le sens d'alarmer les Algériens.

Jusque-là, les informations officielles communiquées par le Premier ministre ainsi que les ministres du gouvernement font état de la "bonne santé" du président. Le Premier ministre, Abdellmalek Sellal en personne qui assure "l'intérieur" du chef de l'Etat pour ainsi dire, n'a pas manqué d'assurer et de rassurer les Algériens sur la santé du président Bouteflika.

Il a déjà affirmé et réaffirmé que «le président se porte bien et suit de très près les affaires de l'Etat». Les ministres du gouvernement ont tenu le même discours, allant jusqu'à annoncer que le chef de l'Etat sera de retour en Algérie dans les prochains



jours. Il s'agit de déclarations officielles du Premier ministre et des ministres du gouvernement au moment où d'autres parties, intervenant sous le couvert de l'anonymat, pour exceller dans la désinformation et l'intox. C'est dire que les «informations» communiquées par ces sources sont tendancieuses et visent à semer le doute parmi la population. Il se trouve que ce sont les parties cultivant une animo-

sité contre tout ce qui vient du pouvoir, qui distillent ces informations. Autrement dit, ce n'est ni l'intérêt du pays et encore moins celui du peuple qui animent leurs «préoccupations». Ce sont des parties qui appellent à des élections présidentielles anticipées et à l'application de l'article 88 de la Constitution pour déclarer l'incapacité du chef de l'Etat à gérer le pays. Ces parties sont en fait animées d'une forte envie de

vengeance contre tout ce qui symbolise l'Etat algérien, confondant leur opposition au pouvoir et les intérêts suprêmes du pays. Autrement, comment expliquer leur réapparition après une hibernation de plusieurs années? Il s'agit de futurs candidats à la présidence de la République qui profitent de cette opportunité pour annoncer leurs intentions. Or, il se trouve que le timing est mal choisi dans la mesure où la décence aurait voulu que ces parties compatissent avec le président !

En ces moments difficiles, ces mêmes parties gagneraient à faire montre de compassion, de solidarité et d'assurance dans la mesure où l'Algérie a besoin d'être unie et de demeurer davantage face aux agressions qui la guettent de toutes parts particulièrement de l'extérieur.

L'intérêt du pays doit primer, comme ce fut le cas en 1954 quand tous les Algériens, toutes tendances confondues, s'étaient unis sous la bannière du Front de libération nationale pour faire face au colonialisme français et relever le défi de l'indépendance.

YOUSSI

La dénonciation de la corruption ne doit pas être un moyen pour déstabiliser la Sonatrach

Le ministre de l'Energie et des Mines, M. Youcef Yousfi, a exhorté, hier à Alger, la presse nationale à ne pas confondre entre dénonciation de la corruption et déstabilisation des entreprises nationales comme le groupe Sonatrach.

"Je ne permettrai pas qu'on déstabilise les entreprises nationales sous couvert de la dénonciation de la corruption", a déclaré M. Yousfi au cours d'une rencontre avec la presse nationale. "Dénoncer la corruption, oui. Mener les fautifs en prison, oui. Mais déstabiliser les entreprises, je ne le permettrai pas. Je fais appel à vous pour comprendre la situation et éviter l'amalgame", a dit le ministre, qui a laissé entendre que certains écrits de la presse nationale sur les affaires de corruption au sein de Sonatrach commençaient réellement à déstabiliser le groupe pétrolier et affecter le moral de ses employés. "Le pays n'a aucun intérêt à voir disparaître des entreprises comme la Sonatrach et la Sonelgaz et vous savez à qui va profiter la disparition" de ces entreprises, pilier de l'économie nationale, a-t-il dit. "Nous ne sommes pas des corrompus et je ne permettrai pas de



traiter les travailleurs et les cadres de ce secteur comme étant des corrompus", a-t-il déclaré.

"La justice est saisie, il y a des personnes qui ont fauté et qui doivent payer et la justice doit traiter ces affaires avec la sévérité voulue et au rythme qu'elle décide elle-même de suivre", a-t-il précisé. Pour autant il affirme que "la corruption est un mal qu'il faut absolument combattre avec toute la rigueur et la détermination nécessaires, sans relâche et sans faiblesse".

Dans le cadre de cette lutte que le secteur s'est engagé à mener avec détermination, il a été convenu de renforcer

les outils de contrôle au sein de Sonatrach en instituant notamment une vérification rigoureuse des cahiers des charges des projets avant le lancement des appels d'offres pour leur réalisation. "La vérification va éviter d'orienter ces cahiers de charges vers des fournisseurs bien précis", a-t-il souligné.

Le parquet d'Alger avait ordonné le 10 février dernier dans le cadre de l'affaire Sonatrach 2 l'ouverture d'une enquête sur d'éventuels faits de corruption liée à des contrats entre le géant énergétique italien Eni et la Sonatrach, après l'ouverture d'une enquête judiciaire sur ce dossier par le parquet de Milan (Italie).

La justice algérienne attend les conclusions des commissions rogatoires internationales sur d'éventuelles implications de personnalités algériennes, selon le parquet d'Alger. La première affaire dite Sonatrach 1 concerne, rappelle-t-on, plusieurs dirigeants du groupe pétrolier dont le PDG, Mohamed Meziane.

TOURISME

Benmeradi appelle à faire du secteur du tourisme «un des piliers» du développement économique



Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Benmeradi, a souligné hier à Alger la nécessité de faire du secteur du tourisme «un des piliers» du développement économique.

Lors d'un point de presse en marge des travaux d'un atelier consacré à la présentation des réalisations du secteur du tourisme, avec la participation du secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), Taleb Rifai, le ministre a rappelé les projets réalisés par l'Algérie ces dernières années.

Il a appelé toutes les parties concernées à «consentir davantage d'efforts pour promouvoir le secteur du tourisme et proposer un produit de qualité à même d'attirer les touristes et contribuer à l'amélioration du Produit national brut (PNB)».

Après avoir indiqué que le tourisme intérieur figurait parmi les «priorités du secteur», M. Benmeradi a appelé à développer le tourisme à travers la diversification du produit.

Le ministre a, par ailleurs, soulevé la problématique du manque d'infrastructures d'accueil, soulignant la nécessité d'augmenter leur nombre, d'améliorer les prestations touristiques et de renforcer la formation. M. Rifai a, pour sa part, estimé que l'atelier permettait d'aborder les domaines de coopération entre l'Algérie et l'OMT en matière de tourisme eu égard, a-t-il dit, à la «diversité touristique que recèle le pays».

Le secrétaire général de l'OMT a, dans ce contexte, appelé à «imprimer une nouvelle dynamique au secteur touristique, en développant le produit, en améliorant la qualité des prestations et en remédiant au déficit d'infrastructures d'accueil par la réalisation d'hôtels répondant aux normes internationales».

La Cour suprême organise un débat sur les droits de l'homme

La Cour suprême a organisé à partir d'hier à Alger deux journées d'étude sur les droits de l'homme à la lumière des textes internationaux et régionaux, des lois algériennes et de la pratique judiciaire, avec la participation de magistrats, de juristes algériens et étrangers.

La première journée de la rencontre a été consacrée à la discussion de plusieurs points inhérents notamment aux responsabilités qui incombent à la justice dans l'application des conventions internationales des droits de l'homme et à la nature des relations qui doivent la lier aux instruments nationaux, régionaux et internationaux disponibles pour assurer la protection des droits de l'homme.

Au cours de la première séance à laquelle a assisté le premier président de la Cour suprême, Kaddour Berradjad, les participants ont abordé les caractéristiques et missions des mécanismes africains, arabes et internationaux de protection des droits de l'homme, et au rôle de chaque

JOURNÉE DE L'ETUDIANT

M. Chérif Abbas préside à Médéa les festivités officielles de l'appel du 19 mai 1956

Le ministre des Moudjahidine, M. Mohamed Chérif Abbas, a présidé, hier à Médéa, les festivités officielles de la commémoration du 57^e anniversaire de l'Appel du 19 mai 1956, en présence des représentants de l'ONM, de la Fédération de France et de l'Organisation nationale des enfants de moudjahidine (ONEM).

Après le dépôt de gerbes de fleurs au carré des martyrs de Médéa et la récitation de la Fatihà à la mémoire des martyrs de la Révolution, M. Abbas a assisté, au pôle universitaire de Médéa, à l'ouverture des travaux de la rencontre nationale sur l'écriture de l'histoire du mouvement national et la guerre de Libération, organisée par le Centre national des études et de la recherche sur le mouvement national et la Révolution de Novembre 54.

Le ministre, par la suite, honora la famille du chahid Ahmed Hadj Hamdi, dit «Arslane», poète durant la Révolution, fusillé fin septembre 1960, après son arrestation à Takbou, dans la périphérie de Médéa, où il était venu rendre visite à sa famille.

Le chahid Hadj Hamdi se distingua par son niveau intellectuel et par sa parfaite maîtrise de la langue arabe, ce qui lui a valu d'être admis pour étudier à



l'université de la Zeitouna à Tunis, en 1947. A son retour à Médéa, en 1951, il enseigna à l'école Zoubiria et à la mosquée du chahid Si Ibrahim Bendali.

Il avait entamé son activité politique en 1955, en compagnie du chahid Ould Torki Ahmed. Ensemble, ils ont semé les graines du nationalisme dans l'esprit des jeunes en les incitant notamment à rejoindre la Révolution. En raison de son excellent niveau d'instruction, les responsables du FLN lui ont confié la mission de «marché de wilaya», dont le travail consiste principalement à expliquer aux citoyens les différentes étapes de la Révolution et ses objectifs.

«Arslane» réussit, grâce à sa capacité

de mobilisateur, à éléver le moral des djounoud, mais également des citoyens qui écoutaient ses discours. Blessé et capturé, une première fois, lors de la célèbre bataille de «Mongorno», en mars 1959, il est interné au centre de détention colonial de «Damiéte», puis transféré à la maison d'arrêt de Blida, d'où il s'évadera, peu de temps après.

Il sera blessé, une seconde fois, le 29 septembre 1960, alors qu'il s'apprête à quitter le domicile familial où il s'était rendu la veille. Il sera conduit, ensuite, dans un lieu tenu secret où il sera fusillé, avec sept autres moudjahidine, par l'armée coloniale.

TIZI-OUZOU

M. Ghlamallah appelle à la préservation du rite malékite pour "immuniser l'unité de la nation"

Le ministre des Affaires religieuses et de Waqf, M. Bouabdallah Ghlamallah, a appelé, hier à Tizi-Ouzou, à la préservation du rite malékite sunnite, référent cultuel prépondérant au Maghreb, en vue d'«immuniser l'unité de la nation».

«Le rite malékite, d'essence sunnite, est et demeure notre référent cultuel que nous n'échangerons contre aucun autre rite, tant il y va de l'unité et de la cohésion de la nation, qu'il convient de préserver contre toutes les formes d'extrémisme», a souligné M. Ghlamallah à la clôture du colloque national sur le thème «La religion musulmane: valeurs, unité et résistance», organisé conjointement par la direction de wi-

laya des affaires religieuses et celle de la culture.

Pour la consolidation du rite cultuel malékite, qu'il a considéré comme étant «un socle de l'unité nationale», le ministre a requis la nécessité de «renforcer l'ancrage de ce référent dans la pratique religieuse par son enseignement au niveau des mosquées et des institutions éducatives par des moyens pédagogiques et technologiques modernes, pour contrer les menées subversives de certaines chaînes satellitaires étrangères, visant à ébranler les fondements de la nation».

Dans ce contexte, le ministre a assuré que des instructions ont été données par son département à ses directions de wilaya pour «faire

barrage aux visées de certains courants extrémistes, œuvrant à engager le pays sur la voie de la discorde et de l'effacement de son intégrité».

«L'islam se porte bien en Kabylie, contrairement à ce que voudraient faire croire certains préjugés», a affirmé M. Ghlamallah, qui a mis en exergue «la compatibilité entre la culture amazighe et la dimension spirituelle de l'islam, religion adoptée de plein gré par les Amazighs qui avaient, auparavant, combattu toutes les invasions qui se sont succédées en Afrique du Nord».

Il a tenu également à rappeler que «l'Algérie est respectueuse de la liberté du culte, pour peu que sa pratique soit dans un cadre or-

ganisé et conforme aux lois de la République». Le ministre n'a pas omis, par ailleurs, de rappeler le rôle joué par les ulémas de la région dans le rayonnement de l'islam, à l'instar d'Ibn El Maati Ezzaououi.

La clôture de ce colloque de 3 jours a été sanctionnée par l'adoption par les participants d'une série de recommandations portant, entre autres, sur la création d'une fondation nationale de la fetwa, ainsi que la publication des actes de ce colloque devant revêtir à l'avenir une dimension maghrébine, pour lui donner plus d'écho.

De même qu'il a été recommandé d'institutionnaliser ce colloque et de le tenir, chaque année, à Tizi-Ouzou.

mécanisme. Le membre de la commission onusienne des droits de l'homme à Genève (Suisse) Bouzid Lazhari a présenté un exposé exhaustif sur les missions de la commission et quelques concepts relatifs notamment à l'équité du procès, l'indépendance et la neutralité de la justice, ainsi que des définitions concernant le poids juridique des décisions et des rapports émanant de ladite commission.

A ce propos, M. Lazhari a souligné que le fait que ces rapports «ne soient pas contraignants» donne à la commission un caractère «semi-judiciaire», soulignant les capacités de la commission et les efforts que déplient ses membres en matière d'amendement des lois relatives aux droits de l'homme, la liberté d'opinion et de la presse.

Il a rappelé, à ce propos, le projet de création de la cour arabe des droits de l'homme, rappelant que le Conseil de la Ligue arabe avait chargé les pays arabes à mettre sur pied un groupe de travail composé d'experts

pour formuler des propositions autour du projet en attendant de soumettre les résultats finaux devant le sommet arabe prévu mars prochain. Pour sa part, Gérard Niyungeko, magistrat de la cour africaine des droits de l'homme et des peuples, a présenté un exposé sur les différents mécanismes africains pour la défense des droits de l'homme et les développements que connaît l'Afrique en matière de jurisprudence judiciaire.

Il a estimé important de renforcer le «dialogue judiciaire» entre les mécanismes africains et arabes de protection des droits de l'homme en vigueur. Durant ces deux journées d'étude, les participants se pencheront sur plusieurs questions liées aux principes fondamentaux du procès pénal, aux droits de l'homme, à la place des droits fondamentaux dans la justice et au droit de vote dans les chartes internationales, régionales et législations nationales.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

Westerwelle confirme le rôle leader de l'Algérie dans la région

Boualem Branki

La visite de deux jours du chef de la diplomatie allemande Guido Westerwelle à Alger illustre bien l'excellence des relations bilatérales entre les deux pays. Elle donne autrement l'impression qu'entre Berlin et Alger une similitude de vues sur l'ensemble des dossiers chauds de l'actualité internationale est largement partagée.

En fait, l'Algérie et l'Allemagne ont des relations très profondes et qui remontent à l'époque de la guerre de Libération nationale, avec un soutien inconditionnel de la gauche allemande à la cause nationale. Un soutien de poids que l'occupant français avait voulu dévoiler et détourner de ses objectifs. Aujourd'hui encore, cette relation de coopération féconde entre les deux pays est renouvelée, sinon confirmée par l'intérêt de l'Allemagne première puissance économique de l'UE, à l'Algérie, pays leader en Afrique et au Maghreb arabe.

Un intérêt autant pour la politique pondérée adoptée par Alger dans ses relations avec son voisinage immédiat ou à l'échelle africaine, de lutte ferme contre le terrorisme et ses soutiens, de développement économique et de valorisation de ses richesses minières et pétrolières.

La dernière visite du Président Bouteflika en Allemagne a été un catalyseur pour ce regain de vitalité qui enregistrent les relations entre les deux pays, et que la visite à Alger de Guido Westerwelle cristallise.

Celui-ci ne cache pas d'ailleurs cette phase de relations privilégiées



entre Alger et Berlin. "Je me réjouis de l'amélioration si considérable des relations bilatérales au cours des dernières années", a-t-il estimé à l'issue d'une séance de travail ayant réuni les deux parties. Il précise: "Les consultations entre les deux parties ont permis d'aboutir à des résultats palpables en matière de coopération et les échanges dans les domaines politique, économique et culturel, à même d'intensifier les relations bilatérales".

Cette embellie entre les deux pays, est d'ailleurs relevée par le chef de la diplomatie allemande lorsqu'il déclare qu'il faut élargir le dialogue bilatéral, à travers notamment l'organisation de rencontres régulières au niveau des ministères des Affaires étrangères des deux pays.

En outre, il y a toute la dimension de la lutte contre le terrorisme qui lie les deux pays.

"La lutte contre le terrorisme est aussi un volet structurel de la coopération algéro-allemande et sur directive du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et de la chancelière allemande Angela Merkel, un groupe de travail a été mis en place" et qui concerne la

lutte antiterroriste ainsi que la protection des frontières", précise de son côté M. Mourad Medelci, qui s'est félicité du "haut niveau" des relations entre l'Algérie et l'Allemagne, "qui ont permis aux deux pays d'arriver à cette qualité tant au plan politique, économique et sécuritaire que culturel et technologique".

Les deux pays ont "pris des décisions concernant les consultations politiques, l'amélioration du climat des affaires, ainsi que dans le domaine culturel", relève encore le ministre des Affaires étrangères.

Par ailleurs, cette visite du chef de la diplomatie allemande en Algérie est un signe évident de la bonne santé de la diplomatie algérienne, des atouts économiques que recèle le pays, et les potentialités de son marché intérieur en ces temps de crise économique en Europe.

Et, sur le plan politique, Alger reste une capitale incontournable dans la résolution ou le traitement des grands dossiers internationaux d'actualité, dont la question palestinienne, le Sahara Occidental ou la crise sécuritaire au Sahel.

ORAN

Transfert de la faculté des sciences de la nature et de la vie vers le nouveau pôle de Belgaïd

La prochaine rentrée universitaire à Oran sera marquée par le transfert de la faculté des sciences de la nature et de vie vers le nouveau pôle universitaire de Belgaïd à l'est de la ville, a annoncé hier le recteur de l'université d'Oran.

Dans une déclaration à l'APS en marge de la célébration de la Journée de l'étudiant à l'université des sciences et technologie «Mohamed-Boudiaf», M. Larbi Chahed a indiqué que cette faculté qui compte environ 2.500 étudiants sera transférée vers des nouvelles structures pédagogiques dans le pôle de Belgaïd.

Les travaux de réalisation de ces structures d'une capacité de 3.000 places pédagogiques, affectées aux étudiants des sciences de la nature et de vie, sont achevés de même que d'autres commodités telles que

les laboratoires et les bibliothèques pour cette spécialité, a-t-il signalé. Cette nouvelle faculté, dont les opérations pour son équipement sont en cours, renforcera le parc pédagogique du pôle universitaire de Belgaïd qui comportera plus de 18.000 places pédagogiques dès la rentrée universitaire prochaine, sur un total de 38.000 places prévues sur ce site.

D'autre part, les travaux de réalisation de la nouvelle faculté des sciences et civilisation islamique sont déjà lancés. Il est prévu environ 30.000 places pédagogiques qui seront achevées avant fin 2014.

Les festivités de la commémoration de la journée de l'étudiant présidées par le wali d'Oran, M. Abdelmalek Boudiaf, ont été marquées par l'organisation de plusieurs activités scientifiques, culturelles et sportives.

SOUK AHRAS

470 infractions à la législation du travail recensées

L'inspection du travail de la wilaya de Souk Ahras a enregistré, depuis janvier dernier, 470 infractions au code du travail au terme de 1.800 sorties de contrôle, a-t-on appris, hier, auprès de cette structure.

Les infractions relevées ont trait, notamment, au versement de salaires inférieurs au salaire national minimum garanti, au défaut d'hy-

giène et de sécurité, à l'absence d'affiliation de travailleurs à la Caisse nationale d'assurance sociale et au recrutement de main-d'œuvre étrangère, a précisé le chef de service des évaluations au sein de l'inspection, M. Madjid Bediar.

La même source a fait état de l'enregistrement, durant la même période, de plusieurs plaintes relatives aux salaires, aux relations

de travail et à la protection sociale, en plus de 100 litiges individuels dont 10 ont fait l'objet de procès verbaux de réconciliation. Les relations et les conflits de travail avaient fait l'objet d'une rencontre de sensibilisation organisée récemment avec le concours des organisations professionnelles, a-t-on rappelé à l'inspection du travail. APS

STATISTIQUE ET PERSPECTIVE

Créer une tradition de lecture de l'avenir

Saïd Abjaoui

Pour ce qui concerne les projections dans le futur, on ne sait plus si dans la réflexion qui doit être permanente, il faudrait intégrer des éléments d'infexion des tendances qui nous paraissent lourdes, ou bien considérer que les évolutions continueront à s'inscrire dans un processus de linéarité.

Comment imaginer le long terme dans ce contexte nouveau qui sera caractérisé par l'économie de marché et peut-être même par le risque de soumission de certaines des décisions nationales aux forces du marché ?

Celui-ci, à l'échelle mondiale, serait-il une reconduction du présent, une reconduction des mêmes contradictions ?

Quel système viendrait-il en substitution à celui qui traduit l'effectivité au sommet des Etats de la souveraineté nationale ?

Par le biais du secrétariat d'Etat à la statistique et à la prospective, la préoccupation d'une saisie de l'avenir est approchée comme procédant d'une mission.

Une saisie scientifique, qualitative, qui repose sur des statistiques et qui installerait la réflexion collective dans une tradition de débat plutôt que dans celle de la polémique. L'Algérie a besoin de visions contradictoires qui se confrontent et qui finissent pas se surmonter au lieu de se menacer.

Ainsi, il ne sera plus question d'unilatéralisme, d'imposition, mais de compromis, de convergences, d'échanges et pratiquement d'approche des perfections.

Ainsi, nous aurons à généraliser la réflexion prospective pour tenter de nous fournir nos propres concepts et nos propres cadres d'analyses alors que pour le moment, ceux là nous sont imposés par des grandes puissances, comme les Etats-Unis qui ont mis en place plus d'un millier de think tanks.

Pour le moment, les éclairages sont plutôt faits dans des cadres restreints qui évoquent l'avenir en termes généraux évoquant les objectifs qui seront approchés par les investissements établis actuellement consentis mais évitent de parler du long terme en ne tenant compte que du temps électoral et encore en enfermant la lecture de l'avenir dans un processus de linéarité.

Les uns prévoient un avenir enchanteur, d'autres s'en diffèrent en parlant des risques d'un retour à la période des « vaches maigres » et de la nécessité de « retrouver les manches », alors que Benbouzou, par des réflexions partues dans les journaux, fait plutôt une lecture assombrie de l'avenir. Mebtoul se met aussi de la partie et occupe l'espace médias écrits.

L'introduction dans la réflexion prospective d'éléments de rupture n'est pratiquement pas crédibilisée, car que de prévisions qui intégraient la rupture et l'inversement des tendances en s'appuyant sur la logique des rapports d'opinion qui traversaient la société s'étaient avérées peu conformes à la réalité basée sur la logique des rapports de force.

Comment croire qu'en absence d'une tradition de lecture de l'avenir, ce ne seront pas les rapports de force qui continueront à façonner le devenir du pays toujours autour des enjeux de pouvoir ?

La connaissance de l'avenir politique du pays passe-t-elle par celle des partis politiques ?

Les cohésions internes des partis sont en péril.

Les causes de ces périls sont nombreuses. Il ne s'agit pas de divergences politiques, de remise en cause de la ligne stratégique mais bien de lutte interne autour des enjeux de pouvoir, lesquels sont fatidiquement liés aux enjeux d'intérêt.

Algérie - Allemagne

M. Sellal reçoit le ministre allemand des Affaires étrangères

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger le ministre des Affaires étrangères d'Allemagne, Guido Westerwelle, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience, qui s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a été l'occasion d'aborder «des relations entre les deux pays, ainsi que les perspectives de leur développement dans tous les domaines d'intérêt commun au regard des potentialités existantes en Algérie et en Allemagne», a précisé la même source. La rencontre a permis également aux deux parties d'échanger leurs points de vue sur des «questions internationales», selon le communiqué.

L'Algérie et l'Allemagne s'engagent à renforcer leur coopération sécuritaire

L'Algérie et l'Allemagne se sont engagées à renforcer leur coopération sécuritaire, notamment dans le domaine antiterroriste avec la mise en place d'un groupe de travail, a indiqué samedi à Alger le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci.

«La lutte contre le terrorisme est aussi un volet structurel de la coopération algéro-allemande et sur directive du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et de la chancelière allemande Angela Merkel, un groupe de travail a été mis en place» et qui concerne la lutte antiterroriste ainsi que la protection des frontières», a précisé M. Medelci lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue allemand, Guido Westerwelle. Le ministre des Affaires étrangères a rappelé, dans le même cadre, que l'Algérie avait encouragé ses partenaires à «travailler ensemble avec elle pour lutter contre le terrorisme qui est, a-t-il dit, un fléau pas simplement régional mais mondial». M. Medelci s'est félicité, par la même occasion, du «haut niveau» des relations entre l'Algérie et l'Allemagne, «qui ont permis aux deux pays d'arriver à cette qualité tant au plan politique, économique et sécuritaire que culturel et technologique» a-t-il relevé.

«Comparativement aux années précédentes, les relations bilatérales sont devenues (plus) importantes et particulières», après, notamment, l'intensification des contacts entre les deux pays ces derniers temps, a-t-il noté. Les relations algéro-allemandes «vont dans la bonne direction sur le plan des investissements, de la formation et des technologies», a ajouté M. Medelci. Il a affirmé, à ce propos, que les deux pays ont «pris des décisions concernant les consultations politiques, l'amélioration du climat des affaires, ainsi que dans le domaine culturel». Abordant les questions de démocratie et des droits de l'homme, M. Medelci a rappelé l'attachement de l'Algérie à la promotion de ces deux valeurs universelles, ainsi que les avancées réalisées par le pays dans ce domaine. Par ailleurs, sur le plan international, et évoquant la situation au Mali et en Syrie, le ministre des Affaires étrangères a fait part de la «conviction» des deux pays en faveur de solutions «pacifiques» pour le retour de la stabilité dans ces deux pays en crise. Le ministre allemand des Affaires étrangères a entamé samedi une visite de travail de deux jours en Algérie à l'invitation de son homologue algérien.



Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a eu samedi à Alger un entretien avec son homologue allemand, Guido Westerwelle, en visite de travail en Algérie, en présence des membres des délégations des deux pays. L'entretien s'est déroulé à la résidence El Mithaq.

Entretien entre Medelci et son homologue allemand

La visite du chef de la diplomatie allemande illustre la volonté de l'Algérie et de l'Allemagne d'intensifier leur dialogue politique et de promouvoir leur coopération bilatérale en explorant de nouvelles potentialités dans les secteurs allant de l'industrie aux nouvelles technologies en passant par ceux de l'énergie et des énergies renouvelables, avait indiqué vendredi le porte parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

C'est également une occasion de poursuivre la concertation sur des questions régionales d'intérêt commun, notamment la situation prévalant au Sahel, les évolutions au niveau du Maghreb, le cours des transitions engagées dans certains pays de la région et le processus de paix au Proche-Orient. Au plan écono-

mique, la visite du ministre allemand, qui intervient après celle effectuée par M. Medelci à Berlin en mars dernier, constitue une opportunité de passer en revue l'état des relations bilatérales et d'étudier les voies et moyens à même de leur imprimer une dynamique qui soit à la mesure des potentialités que recèlent les économies des deux pays. Il convient de rappeler à ce titre que la commission mixte algéro-allemande a tenu sa troisième session en mai 2013 à Berlin.

Cette commission, qui constitue un mécanisme d'impulsion et de soutien à la coopération bilatérale, a été mise en place à l'occasion de la visite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en décembre 2010 à Berlin, à l'invitation de la chancelière allemande, Mme Angela Merkel.

L'Allemagne se félicite de l'«amélioration considérable» de ses relations avec l'Algérie

L'Allemagne se félicite de l'«amélioration si considérable» de ses relations avec l'Algérie dans les différents domaines au cours de ces dernières années, a indiqué samedi à Alger le ministre allemand des Affaires étrangères, Guido Westerwelle.

«Je me réjouis de l'amélioration si considérable des relations bilatérales au cours de dernières années», a déclaré Westerwelle lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, à l'issue d'une séance de travail ayant réuni les deux parties.

Le ministre allemand a précisé que «les consultations entre les deux parties ont permis d'aboutir à des résultats palpables en matière de coopération et les échanges dans les domaines politique, économique et culturel, à même d'intensifier les relations bilatérales». En ce qui concerne le domaine politique, «il s'agit d'élargir le dialogue bilatéral, à travers notamment l'organisation de rencontres régulières au niveau des ministères des Affaires étrangères des deux pays», a-t-il indiqué. Pour la coopération économique, M. Westerwelle a cité en particulier le

domaine des énergies renouvelables, dans lequel, a-t-il relevé, les deux pays possèdent un «grand potentiel».

Il a indiqué, en outre, que les consultations ont permis également de travailler pour le renforcement des relations dans le domaine culturel et de l'éducation. Sur le plan international, et concernant le Mali, le chef de la diplomatie allemande a précisé que l'Allemagne et l'Algérie privilégiaient le «dialogue national» en vue de résoudre la crise qui secoue ce pays, en tenant compte de la feuille de route élaborée à cet effet par les Nations unies. En ce qui concerne la Syrie, il a fait part de la position des deux pays en faveur d'une solution politique, soutenant, dans le même cadre, l'initiative des Etats Unis et de la Russie, pour la tenue d'une conférence internationale sur ce pays. Il a fait part, à ce propos, de la disposition de l'Allemagne de déployer les efforts nécessaires pour réussir cette conférence et trouver une issue à cette crise. Le ministre allemand des Affaires étrangères a entamé samedi une visite de travail de deux jours en Algérie à l'invitation de son homologue algérien.

ALGERIE-FRANCE

Tenue d'un Forum algéro-français les 28 et 29 mai à Alger

Un Forum de partenariat algéro-français organisé par l'Agence française pour le développement international des entreprises, Ubifrance- Algérie, se tiendra les 28 et 29 mai à Alger et concernera plusieurs secteurs d'activité, indique le Forum des chefs d'entreprises (FCE).

Cette rencontre regroupera des opérateurs de différents secteurs d'activité notamment ceux de l'énergie, des prestations pour l'industrie, le BTP et l'industrie pharmaceutique et médicale, précise le FCE sur son site Web.

Le forum est destiné aussi aux professionnels des secteurs de l'agroalimentaire, des matériels agricoles, et des équipements de l'industrie alimentaire, ajoute le FCE.

L'objectif de cette rencontre est d'informer les entreprises

françaises sur les opportunités et les conditions d'accès au marché algérien, d'établir des relations de partenariat et de promouvoir le savoir-faire français dans les secteurs cités.

Le bureau Ubifrance d'Alger a pour rôle d'accompagner les entreprises françaises dans leurs projets de développement sur le marché algérien à l'export comme à l'implantation et de détecter les besoins des entreprises algériennes grâce à des partenaires comme des organisations patronales et les chambres de commerce et d'industrie, rappelle-t-on. La France est le premier fournisseur de l'Algérie et son 4^e client avec un volume d'échanges de plus de 6 milliards de dollars en 2012, selon les chiffres des Douanes algériennes.

MARTIÈRES PREMIÈRES

Le marché en dents de scie

Le marché des matières premières a connu ces deux dernières semaines des fluctuations en dents de scie, ballotté au gré de signaux contrastés sur la santé de l'économie mondiale et miné par le renforcement du dollar, monté ce vendredi à un sommet depuis six semaines face à l'euro.

Les prix du pétrole ont fini la semaine sur une nette progression dans le sillage d'une vive progression de Wall Street après la publication de statistiques encourageantes aux Etats-Unis dans un marché cependant prudent, toujours hanté par les inquiétudes sur la demande d'or noir, la surabondance de l'offre de brut et le renforcement du dollar.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet, dont c'est le premier jour comme contrat de référence, valait 103,92 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres contre 102,42 dollars une semaine plus tôt. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juin montait à 95,29 dollars contre 94,25 dollars vendredi précédent.

Le prix du cacao et du sucre fléchissaient, toujours minés par une offre importante, l'arabica est retombé, l'abondance des récoltes brésiliennes compensant de fortes pertes dues à la maladie de la rouille en Amérique centrale.

Les cours du sucre ont glissé à de nouveaux plus bas depuis près de trois ans, tombant à 474,10 dollars la tonne mercredi à Londres et 16,81 cents la livre jeudi à New



York -- des niveaux plus vus depuis respectivement juin et juillet 2010, dans un marché toujours suspendu au Brésil, premier exportateur mondial.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en août valait 47,90 dollars vendredi contre 48,30 dollars le vendredi précédent. Sur le NYBOT-ICE américain, la livre de sucre brut pour livraison en juillet valait 16,94 cents contre 17,58 cents sept jours auparavant. Pour le café, les prix ont reculé dans un marché toujours miné par une offre pléthorique, sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en juillet valait 2.042 dollars vendredi, contre 2.039 dollars le vendredi précédent.

Sur le NYBOT-ICE à New York, la livre d'arabica pour livraison en juillet valait 140,50 cents, contre 147,15 cents sept jours auparavant. Pour ce qui est du cacao, les prix de la fève brune se sont légèrement repliés, dans un marché refroidi par des sta-

tistiques décevantes sur la croissance économique dans la zone euro, qui alimentaient les inquiétudes sur la demande de cacao en Europe, de loin la première région consommatrice dans le monde. Sur le Liffe de Londres, la tonne de cacao pour livraison en juillet valait 1.530 livres sterling vendredi contre 1.536 livres le vendredi précédent. Sur le NYBOT-ICE américain, le contrat pour livraison en juillet valait 2.294 dollars la tonne vendredi, contre 2.325 dollars sept jours plus tôt. Concernant le blé, les cours ont fait de l'avancée rapide de l'ensemencement ces derniers jours tandis que maïs et soja ont progressé toujours soutenus par le faible niveau des stocks dans le

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 7.390 dollars vendredi contre 7.375 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1.857 dollars la tonne, contre 1.870 dollars, le plomb valait 2.008 dollars la tonne, contre 1.996 dollars, l'étain valait 20.940 dollars la tonne, contre 20.849 dollars, le nickel valait 14.830 dollars la tonne, contre 15.415 dollars et le zinc valait 1.841 dollars la tonne, contre 1.865 dollars.

pays. Le boisseau de blé à même échéance a terminé à 6.832 dollars, contre 7.0425 dollars la semaine dernière (-2,98%).

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en juillet, le contrat actuellement le plus échangé sur le marché, a fini à 6.527 dollars, contre 6.3625 dollars à la clôture vendredi dernier (+2,59%).

Le contrat sur le boisseau de soja, également pour livraison en juillet, s'est établi à 14.4850 dollars, contre 13.9900 dollars (+3,54%).

Le cours de l'or a creusé ses pertes, tombant au plus bas depuis un mois, toujours plombé par le désintérêt persistant des investisseurs spéculatifs et la concurrence des places boursières, sur fond de renforcement du dollar.

Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.368,75 dollars vendredi contre 1.426,50 dollars le vendredi précédent.

L'argent a accéléré son recul dans le sillage de l'or, terminant la semaine à 22,52 dollars l'once contre 23,37 dollars sept jours auparavant.

Les prix des métaux au London Metal Exchange (LME) ont pour la plupart reculé cette semaine, dans un marché sous pression après des indicateurs économiques décevants en Europe et des statistiques mitigées aux Etats-Unis, sur fond de renchérissement du dollar.

ENVIRONNEMENT 200 millions pour aménager la première tranche du parc des Grands Vents

Les coûts de réalisation et d'aménagement de la première tranche du Parc des Grands Vents d'Alger s'élèvent à 200 millions de dollars, a affirmé samedi à Alger le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville, M. Amara Benyounès. «La première tranche du Parc des Grands Vents s'étend sur 450 hectares, la superficie globale étant estimée à 1 070 hectares», a indiqué M. Benyounès à la presse à l'issue de la cérémonie d'ouverture officielle de la première tranche du Parc.

Cette première tranche comprend une variété de jardins illustrant la richesse botanique de l'Algérie, de la Chine, de l'Espagne, de l'Italie et de la Grande-Bretagne en sus d'un lac, a précisé le ministre ajoutant que «le Parc sera aménagé dans sa totalité dans les six mois à venir». S'exprimant sur le retard accusé dans la réalisation de ce projet, M. Benyounès a soulevé «la question du foncier, réglée récemment de manière définitive à travers l'indemnisation des propriétaires des terres avoisinantes et le relogement de certains citoyens».

Il a, par ailleurs, précisé que «le lancement du projet de réalisation d'infrastructures publiques au sein du Parc se fera dans les semaines à venir et sera confié à un groupe émirati en coordination avec la partie algérienne».

Ces infrastructures comprendront des restaurants, des espaces de détente, des hôtels haut standing, des espaces verts et des lacs, a-t-il ajouté. M. Benyounès a, d'autre part, souligné la nécessité de protéger l'environnement dans le cadre du développement durable rappelant que le Parc a été doté de panneaux photovoltaïques outre la réalisation de trois parkings d'une capacité de 1 500 places. Le volet sécuritaire n'est pas en reste puisque le parc a été doté de mécanismes sécuritaires en coordination avec les services de la sûreté nationale et de la gendarmerie nationale et de la Protection civile.

PERSPECTIVES DE LA FILIÈRE TEXTILE ET CUIRS EN ALGÉRIE

Les professionnels confiants

Les professionnels du textile et cuirs en Algérie s'attendent à de meilleures perspectives pour cette filière, grâce aux résultats positifs enregistrés par la filière durant le dernier trimestre de l'année 2012, selon une enquête de l'ONS.

Outre une hausse de l'activité et une stabilité des effectifs, les industriels de cette filière prévoient de «bonnes perspectives» de la trésorerie, indique une enquête d'opinion réalisée par l'Office national des statistiques (ONS) auprès des chefs d'entreprises de ce secteur.

En effet, les industriels enquêtés ont déclaré que près de 63% des entreprises des textiles et plus de 49% de celles des cuirs ont utilisé leurs capacités de productions à plus de 75%. Cette enquête d'opinion, qui porte sur le type et le rythme de l'activité industrielle, note que le degré de satisfaction des commandes en matières premières est toutefois inférieur à la demande exprimée, selon 50% des chefs d'entreprises des textiles mais reste égal à la demande exprimée pour les industriels des cuirs qui ont relevé une stabilité de l'activité au dernier trimestre 2012. Cependant, près de 21% des entreprises du textile ont connu des ruptures de stocks, induisant des arrêts de travail inférieur à 10 jours. Plus de 31% des entreprises du textile et 90% de celles du cuir

ont connu des pannes d'électricité conduisant à des arrêts de travail inférieurs à 12 jours pour l'ensemble, alors que l'approvisionnement en eau a été satisfaisant pour toutes les entreprises du secteur.

Amélioration de la demande des produits de textile

Malgré la hausse des prix de vente enregistrée durant les trois derniers mois de 2012, la demande en produits finis des textiles a augmenté, contrairement à celle des produits en cuir qui s'est stabilisée au même titre que les prix. La majorité des industriels des textiles et l'ensemble de ceux des cuirs déclarent avoir satisfait toutes les commandes mais avec des stocks de produits fabriqués selon 70% pour les premiers et près de 50% pour les seconds, situation jugée «anormale» par 35% des concernés du secteur des textiles et par près de 81% de ceux des cuirs. Près de 24% des entreprises de textiles ont eu des problèmes de transports durant ce trimestre, selon l'ONS. La trésorerie a été jugée «normale» par plus de 40% des chefs d'entreprise des textiles et «mauvaise» pour près de 35% de ceux des cuirs. L'allongement des délais de rembourse-

ments, les charges trop élevées et la rigidité des prix continuent d'influer sur la trésorerie. Toutefois, plus de 56% du potentiel de production des textiles et 50% des cuirs ont recouru à des crédits bancaires et près de 38% des premiers et plus de 49% des seconds ont eu des difficultés à les contracter, selon l'enquête. En raison essentiellement de la vétusté et des problèmes des équipements, plus de 73% des patrons des textiles et plus de 48% de ceux des cuirs ont enregistré des pannes d'équipement, induisant des arrêts de travail qui restent inférieurs à 15 jours. D'autre part, l'ensemble des chefs d'entreprises du textile ont procédé à une remise en marche de leurs équipements en panne et l'ensemble des cuirs des cuirs ont effectué des extensions.

Plus de 40% des industriels des cuirs et l'ensemble de ceux des textiles déclarent pouvoir produire davantage avec un renouvellement des équipements et sans embauche supplémentaire de personnel. Les effectifs continuent leur baisse dans le secteur des textiles, en raison de la compression, contrairement à ceux des cuirs qui ont subi une augmentation.

Par ailleurs, les professionnels du secteur des cuirs estiment que le niveau de qualification du personnel est suffisant et n'ont pas eu de difficultés à recruter. Par

contre, près de 30% des patrons du secteur des textiles et 40% de celui des cuirs ont jugé que le niveau de qualification du personnel est insuffisant et près de 34% des premiers ont eu de difficultés à recruter du personnel cadre et de maîtrise. Cette reprise du secteur des textiles devrait se confirmer, durant les prochaines mois, selon le ministre de l'Industrie, des PME et de la promotion de l'investissement, M. Chérif Rahmani, qui avait déclaré dernièrement que le secteur de textiles sera dynamisé.

Ce secteur, qui a failli «disparaître complètement avec l'ouverture violente du marché et le démantèlement tarifaire, sera dynamisé et donnera ses preuves sur le terrain d'ici à une année», avait-il déclaré en marge d'une visite de travail à Constantine.

Les partenariats lancés avec des industriels en textile turcs permettront à l'Algérie de prendre progressivement des segments dans les marchés du textile et de la confection, restés pendant plusieurs années «littéralement envahis» par des produits en provenance de certains pays étrangers, avait-il relevé.

Les projets liés au secteur des textiles et de la confection seront financés par l'Etat, en partenariat avec des entreprises turques, avait-il ajouté.

MALI - UE

Le président du comité militaire de l'UE s'est dit «confiant» après une visite à Bamako

Le président du comité militaire de l'Union européenne (UE), le général français Patrick de Rousiers, s'est dit samedi «enthousiaste et confiant quant à la capacité technique opérationnelle» du premier bataillon malien en cours de formation par l'UE. Au cours d'une conférence de presse donnée à l'hôtel Nord-Sud de Bamako, où est basée la Mission de formation de l'Union européenne au Mali (Eutrm), il a expliqué être «confiant» parce que le bataillon, baptisé «Waraba», «a un niveau professionnel extrêmement élevé». «Je suis enthousiaste parce que (les formateurs) sont satisfaits des troupes maliennes», a ajouté le général de Rousiers, qui s'exprimait à l'issue d'un séjour de 24 heures au Mali. Vingt-trois pays de l'UE participent à cette mission.

L'Union européenne est en train de former un premier bataillon de 700 militaires maliens. A terme, quatre bataillons doivent être formés en 15 mois, totalisant environ 2.500 hommes, soit la moitié de la capacité opérationnelle de l'armée malienne.

S

OU DAN DU SUD: Plusieurs pays «très inquiets» de la violence dans l'Etat de Jonglei

Plusieurs nations occidentales se sont déclarées samedi dans un communiqué «très inquiètes» des violences dans l'Etat de Jonglei, zone troublée de l'est du Soudan du Sud, et appellent à une «solution politique». «De plus en plus inquiets concernant la poursuite des violences dans l'Etat de Jonglei», les signataires du communiqué, les représentants des Etats-Unis, de l'Union européenne, du Royaume-Uni, de la Norvège, du Danemark, des Pays-Bas, de la Suisse et du Canada appellent les groupes armés, y compris l'armée, à protéger les civils et les biens à la suite du saccage d'agences humanitaires internationales dans la région de Pibor (est). Pibor est l'épicentre du conflit sanglant qui oppose l'armée à une rébellion dans l'Etat de Jonglei. «Nous sommes très inquiets de l'accumulation d'informations sur des abus contre les civils, dont des meurtres, des passages à tabac et le pillage et la destruction de maisons et de locaux humanitaires», poursuit le communiqué.

«Nous soulignons que l'aggravation de la situation dans l'Etat de Jonglei réclame une solution politique et non militaire, et nous insistons sur la nécessité d'un dialogue immédiat entre toutes les parties», ajoute le texte.

NIGERIA:

«Dix terroristes» abattus à Maiduguri

L'armée nigériane qui a imposé samedi un couvre-feu total dans une partie de Maiduguri, capitale de l'Etat de Borno (nord-est) et fief du groupe Boko Haram, a annoncé avoir tué «dix terroristes présumés».

Le général Chris Olukolade, porte-parole des armées, a annoncé samedi dans un communiqué la mort de «dix terroristes présumés» dans un quartier de Maiduguri et l'arrestation de 65 autres qui tentaient d'infiltrer la ville. «En vue de mener des opérations spéciales suite aux récentes attaques de Boko Haram, (un) couvre-feu est imposé 24h/24 dans les secteurs suivants» de Maiduguri, a annoncé l'armée dans un communiqué, citant 12 quartiers considérés comme des fiefs de l'organisation islamiste. L'armée avait annoncé vendredi avoir tué «plusieurs dizaines» d'insurgés et avoir détruit des camps de «terroristes» et «des armes lourdes, dont des canons antiaériens et antichar».

APS

SAHARA OCCIDENTAL : Des responsables allemands plaident pour l'application des résolutions de l'ONU

Des personnalités et des responsables allemands ont exprimé à Berlin leur grand intérêt pour une solution au conflit du Sahara occidental dans le cadre des résolutions pertinentes des Nations unies, garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, a rapporté samedi l'agence de presse sahraouie SPS.



Ces responsables se sont exprimés sur la situation au Sahara occidental et l'«impérieux» respect des droits de l'homme dans les territoires occupés par le Maroc, à la faveur de leurs rencontres avec le responsable de la Commission du référendum au Sahara occidental, M. Mohamed Khadad qui a effectué une visite dans ce pays du 14 au 17 mai. La répression marocaine dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc a ainsi constitué le «principal» sujet abordé à Berlin par M. Mohamed Khadad,

qui a évoqué avec de hauts responsables du ministère allemand des Affaires étrangères la situation des droits de l'homme et la nécessité d'une supervision internationale contre les abus des forces marocaines.

Les derniers développements de la question sahraouie, notamment après le débat au Conseil de sécurité des Nations unies et les manifestations massives de la population sahraouie dans les territoires occupés appelant à la fin de l'occupation marocaine, ont également été

abordés, ajoute la même source.

Le responsable sahraoui qui a été reçu au parlement allemand (Bundestag) par des membres des commissions des Affaires étrangères, du développement et des droits de l'homme, a également rencontré des représentants des forces politiques allemandes, notamment ceux de la CDU/CSU, du parti social-démocrate et des Verts.

M. Khadad était accompagné par le représentant du Front Polisario en Allemagne, M. Mohamed Mamun.

Le parti espagnol de la Gauche Unie réitere son soutien au droit du peuple sahraoui à l'indépendance

Le coordinateur général du parti de la Gauche Unie (Izquierda Unida) a réitéré la position de son parti «en faveur» du droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance, dénonçant la position des gouvernements espagnols successifs à l'égard de la cause sahraouie.

«La position de ces gouvernements, de droite ou socialistes soient-ils, conforte le chantage marocain», a indiqué Cayo Lara, cité par l'agence de presse sahraouie (SPS), lors du 13^e congrès tenu vendredi et samedi, rappelant les engagements de l'ancien Premier ministre espagnol, Felipe Gonzalez, dans son discours devant les populations sahraouies.

Il a appelé les militants de son parti à œuvrer à «mettre fin à l'injustice et au blocus imposé aux Sahraouis dans les villes occupées» par le Maroc.

D'autre part, le coordinateur régional du parti de la Gauche Unie et des Verts, José Antonio Pujante, a réitéré la «position constante» de soutien à la République sahraouie pour le recouvrement total de sa souveraineté sur son

territoire national. Il a dénoncé avec fermeté la «politique d'oppression injuste pratiquée par les autorités marocaines à l'encontre des enfants, des femmes et des populations sans défense» dans les territoires occupés du Sahara occidental, soulignant la nécessité de «lever le blocus dans les meilleurs délais».

De son côté, le représentant du Front Polisario à Murcia, Mohamed Lebat Mustafa, a informé l'assistance de l'évolution de la cause sahraouie, rappelant que la question du Sahara occidental «est principalement une question de décolonisation inachevée».

L'Espagne «en tant qu'ancienne puissance coloniale endosse toujours la responsabilité juridique, politique et morale» à l'égard de cette cause, a-t-il ajouté.

Les travaux du 13^e congrès du parti de la Gauche Unie et des Verts s'est déroulé en présence de 300 participants, outre plus des 120 invités représentants les différentes catégories de la société civile.

TOGO

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté samedi dans le calme à Lomé contre le décès en détention d'un opposant et pour demander la libération des autres opposants détenus dans l'affaire des incendies de deux marchés en janvier.

Étienne Yakanou, un des responsables de l'Alliance nationale pour le changement (ANC, opposition), est décédé le 10 mai alors qu'il était gardé à la gendarmerie. Sa mort a suscité une vive polémique à Lomé où la justice avait affirmé le 12 mai qu'il était mort d'une «crise cardiaque».

Pour le Collectif Sauvons le Togo (CST), qui rassemble des membres de l'opposition et de la société civile, M. Yakanou est mort pendant son transfert à l'hôpital, faute d'avoir reçu les soins ap-

Manifestation de plusieurs milliers d'opposants à Lomé

propriétés. A l'appel du CST, les manifestants ont arpenté les rues de Lomé vêtus de rouge et de noir en scandant des slogans hostiles au gouvernement.

«Nous sommes en colère depuis le décès de M. Yakanou. Nos militants qui sont arrêtés dans l'affaire des incendies sont maltraités et nous exigeons leur libération immédiate», a déclaré à la presse une manifestante, Nouvi Ahouégan.

«Nous protestons vivement contre l'assassinat politique de M. Yakanou qui avait été arbitrairement détenu», a déclaré à la presse le président de l'ANC, Jean Pierre Fabre. Le CST a appelé à d'autres manifestations à Lomé les 21, 22 et 23 mai.

Le principal marché de Lomé et le marché de Kara (à 420 km au nord de la capitale) avaient été ravagés par des in-

cendies qui n'avaient pas fait de victime mais occasionné des pertes matérielles évaluées à 6 milliards de Fcfa selon une commission gouvernementale. Au total, 35 personnes - pour la plupart des militants de l'opposition - avaient été inculpées, dont 24 ont été placées en détention préventive. Le CST a organisé plusieurs manifestations pour exiger une «enquête internationale» sur cette affaire et la libération de tous les militants de l'opposition.

Le Togo a été dirigé d'une main de fer par le général Gnassingbé Eyadéma de 1967 à sa mort en 2005. Porté au pouvoir par l'armée, son fils Faure Gnassingbé lui a succédé en 2005. Il a remporté en 2005, puis 2010, des scrutins présidentiels dont les résultats ont été contestés par l'opposition.

EAU

L'ONU prévient de l'augmentation des pénuries d'eau dans les prochaines décennies

L'ONU a encore prévenu que l'eau manquerait davantage dans les décennies à venir avec plus de 3 milliards de personnes qui vivront dans des conditions de pénurie d'eau d'ici à 2035, alors que les efforts entrepris pour préserver cette ressource fragile sont insuffisants.



Lors d'un débat consacré au développement durable et à l'interaction énergie-eau, l'Assemblée générale de l'ONU averti que la communauté internationale était «confrontée à un défi vital d'une très grande ampleur» et qu'elle ne faisait pas assez pour le surmonter.

Pourtant, a déclaré le président de l'Assemblée générale, M. Vuk Jeremic, «nous disposons des outils nécessaires pour sauver la planète d'une catastrophe écologique provoquée par l'homme, et ce dont nous manquons c'est l'engagement fondamental pour les utiliser de façon cohérente, ainsi que de la prise de conscience du peu de temps qui reste devant nous avant qu'il ne soit trop tard».

Lors de cette rencontre, il a été constaté qu'actuellement, près de 790 millions de personnes ne disposaient pas d'accès à une eau saine tandis que 1,3 milliard de personnes n'ont pas d'électricité, en mettant ainsi en garde contre le fait que dans les prochaines décennies, ces ressources vitales subiraient des «pressions de plus en plus fortes».

Pour sa part, le Secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires économiques et sociales, M. Wu Hongbo, qui a lu le message du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, a soutenu que le programme de développement des Nations unies pour l'après-2015 offre une occasion unique de revoyer l'impact des conséquences des changements climatiques et de forger un nouvel accord sur les changements climatiques pour la paix, le développement et le bien-être pour tous.

TIR DE MISSILES NORD-CORÉEN

Washington suit de près la situation sur la péninsule

Les Etats-Unis «suivaient» de près la situation sur la péninsule coréenne, a indiqué le département d'Etat américain après le tir de missiles de courte portée vers la Mer du Japon, effectué par la Corée du Nord.

Un porte-parole du département d'Etat, Darby Holladay, a indiqué que les Etats-Unis «suivaient de près la situation sur la

péninsule coréenne» et «continuaient à presser la Corée du Nord de faire preuve de retenue et d'agir pour améliorer ses relations avec ses voisins». La Corée du Nord a tiré samedi trois missiles à courte portée dans la Mer du Japon, selon le ministère sud-coréen de la Défense, cité par l'agence de presse sud-coréenne Yonhap. Deux tirs de missiles

dans la matinée, et un troisième dans le courant de l'après-midi, ont été détectés par le ministère sud-coréen, a indiqué Yonhap.

Ces tirs font suite à des manœuvres conjointes des Etats-Unis et de la Corée du Sud cette semaine, qualifiées par la Corée du Nord de provocations «injustifiées» et de préparation à la guerre.

PAKISTAN:

Une responsable du parti d'Imran Khan tuée à Karachi

Une responsable du Mouvement pour la Justice (PTI) de Imran Khan a été assassinée par des inconnus samedi à Karachi, dans le sud du Pakistan, ont annoncé le PTI et la police.

Zohra Hussein, 59 ans, vice-présidente de l'organisation féminine du PTI pour le Sindh, la province dont Karachi est la capitale, est tombée dans une embuscade tendue par trois hommes qui l'attendaient devant son domicile, selon ces sources.

Cet assassinat est survenu la veille d'un nouveau vote qui se tient dimanche sur instruction de la

Commission électorale pakistanaise dans 43 des 250 bureaux de vote de Karachi, à la suite d'informations sur des fraudes lors des élections législatives du 11 mai.

Zohra Hussein «quittait son domicile lorsque trois hommes armés l'ont attaquée, a déclaré à l'agence française AFP Firdous Shamim, un dirigeant local du PTI. La police a indiqué que les trois agresseurs avaient pu s'enfuir sur une moto après le meurtre, survenu tard dans la soirée de samedi.

APS

SYRIE

Le président al-Assad exclut toute démission avant la présidentielle de 2014

Le président syrien, M. Bachar al-Assad, a exclu toute démission avant la fin de son mandat en 2014, au moment où l'armée régulière semble gagner du terrain dans sa lutte contre la rébellion. Dans un entretien accordé samedi à des médias argentins, le chef de l'Etat syrien, qui fait face depuis plus de deux ans à un mouvement de contestation qui s'est militarisé, a estimé que «c'est au peuple syrien de décider qui doit partir et quand», à travers une consultation électorale. «Démissionner, ce serait fuir», a ainsi déclaré M. al-Assad laissant même entendre qu'il serait candidat en 2014 à sa propre succession. «Le capitaine n'abandonne pas le navire en pleine tempête. Il doit le mener à bon port. Partir, ce serait fuir mes responsabilités et ce n'est pas dans mes habitudes», a souligné le président syrien. Bachar al-Assad affirme qu'il se battra jusqu'au bout contre les «terroristes soutenus par l'Occident, certains pays arabes et Israël». L'entretien réalisé par l'agence officielle argentine Telam et le grand quotidien Clarín, intervient à un moment où la communauté internationale continue de rechercher une solution politique à la crise syrienne qui, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh), a fait plus de 94 000 morts et un million de réfugiés depuis mars 2011.

Al-Assad sceptique face à la conférence souhaitée par Moscou et Washington

La communauté internationale tente d'organiser à Genève en juin 2013 une conférence de paix. Russes et Occidentaux négocient l'ordre du jour et l'identité des participants à cette conférence. Bachar al-Assad s'est déclaré sceptique face à cette rencontre, accusant l'Occident et l'opposition de «veuillez faire échouer toute initiative de dialogue». Il a ainsi pointé du doigt «de nombreux pays occidentaux (qui) ne voulaient pas d'une solution en Syrie», les accusant une nouvelle fois de soutenir les «terroristes». M. al-Assad a néanmoins salué l'accord américano-russe, même si ne s'est pas prononcé sur la participation de son camp au dialogue prévu avec l'opposition au cours de cette conférence internationale. De son côté, l'opposition décidera le 23 mai de se rendre ou non à ce dialogue. Au sujet d'une éventuelle utilisation par l'armée syrienne d'armes chimiques, Bachar al-Assad assure que ses troupes n'utilisent pas d'armes chimiques contre les rebelles, estimant que cette affaire pourrait être utilisée comme prétexte pour préparer une intervention militaire étrangère contre son pays.

L'armée régulière fait perdre du terrain à la rébellion

Sur le terrain, l'armée syrienne, appuyée par le parti libanais Hezbollah, a lancé dimanche l'assaut sur la ville de Qousseir pour reprendre le dessus sur les insurgés. La télévision d'Etat a rapporté que l'armée «resserrait l'étau sur les terroristes, les attaquaient sur différents fronts et détruisait les positions de leurs chefs dans le sud de la ville». De son côté, l'Osdh a fait état dimanche de combats acharnés entre rebelles et armée aux entrées de la ville de Qousseir.

Selon cette ONG, les troupes sont entrées du côté sud de la ville et tentent d'avancer, alors que les rebelles tentent de résister à l'assaut.

L'armée avait préparé l'offensive terrestre en lançant depuis dimanche matin une série de raids aériens sur la ville, accompagnés de violents tirs d'artillerie et de mortier. Ces bombardements ont fait 20 morts, dont 11 rebelles, d'après l'Osdh. Ces dernières semaines, l'armée régulière marque des points sur deux fronts stratégiques: dans la région de Damas et sur la route du littoral. C'est le résultat marquant d'un changement de stratégie. Au lieu de combattre sur tout le territoire, l'armée insiste sur le contrôle des axes qui relient les grandes villes. Récemment, ces forces sont parvenues à prendre plusieurs villages aux alentours de Qousseir, située dans la province centrale de Homs et sur l'axe stratégique reliant la capitale Damas au littoral. L'armée est aussi parvenue à desserrer l'étau autour de Damas, en fermant l'accès à la banlieue-est aux mains des insurgés.

Ce changement de stratégie fait perdre du terrain à l'opposition armée, qui enregistre toutefois des avancées notamment à l'Est et au Nord, comme à Raqqqa, première capitale provinciale prise par les rebelles.

Damas met en échec une incursion «terroriste» à partir du Liban

L'armée syrienne a mis en échec une tentative d'un «groupe terroriste» de s'infiltrer en Syrie à partir du Liban, a affirmé samedi l'agence officielle Sana. Deux membres du groupe ont été tués, selon la même source. Ils avaient tenté de s'infiltrer à partir du village libanais de Tall Kalakh, non loin de la frontière syrienne, a précisé l'agence officielle Sana. Parallèlement, l'Armée syrienne libre (ASL) a annoncé la mort d'une «dizaine de membres du Hezbollah» qui tentaient de s'introduire dans la ville de Qousseir, en Syrie. Des combats violents se déroulent depuis des semaines dans la région de Qousseir, frontalière avec le Liban, entre les forces gouvernementales et les rebelles armés. En plus de deux ans, le conflit en Syrie a fait plus de 70 000 morts et plus d'un million de réfugiés. Damas affirme que les rebelles bénéficient d'un soutien étranger et que des milliers de mercenaires étrangers, y compris des commandos terroristes, combattent dans les rangs de l'opposition armée.

**QUELLE SOLUTION POUR
LE REDRESSEMENT
DE L'ÉLEVAGE EN ALGÉRIE ?
Les propositions
de Sanvital**

R.Bachedi



Dr. Nounour Atroune

Organisé sous le patronage du ministère de l'Agriculture et du Développement rural du 15 au 18 mai au Palais des expositions (Safex), la 13^e édition du Salon international de l'élevage, de l'agroalimentaire et de l'agroéquipement (Sipsa) a été marquée par une forte participation des industriels et des professionnels du domaine. Partie prenante à cette manifestation, Sanvital-Algérie, une entreprise domiciliée à Béjaïa et spécialisée dans la nutrition et la thérapie nutritionnelle animale s'est nettement distinguée en proposant aux éleveurs des solutions révolutionnaires pour la réussite de leurs élevages.

Composée de scientifiques de docteurs et d'ingénieurs en sciences nutritionnelles appliquées chez les animaux de rente, la société propose aux éleveurs des formules alimentaires adaptées aux souches génétiques existantes dans notre pays pour une meilleure productivité et productibilité. «On a des solutions pour redresser l'élevage Algérien à travers sa production et sa reproduction» a affirmé le Dr Nounour Atroune, gérant de Sanvital en marge du salon Sipsa.

«Le cheptel algérien perd énormément de production parce qu'il est sous-alimenté non pas en matière de quantité mais en matière de qualité» a fait savoir M. Atroune.

A cet effet, l'intervenant a cité l'exemple du cheptel de poules pondeuses estimé en 2008 à 16 millions de têtes, qui est réformé précocement à l'âge de 54 à 60 semaines alors qu'il peut être exploité jusqu'à l'âge de 84 semaines, grâce aux formules alimentaires que propose Sanvital. «Il se trouve que la deuxième période de ponte qui s'étale de 60 à 84 semaines et qui représente le bénéfice réel des éleveurs n'est pas du tout exploité en Algérie, les poules sont reformées et destinées à l'industrie agroalimentaire avant terme» a expliqué le spécialiste, en indiquant que lors de sa durée d'exploitation, la meilleure poule pondeuse donne entre 260 à 280 durant son premier cycle, alors que la génétique a démontré qu'elle peut donner de 320 à 340 œufs en exploitant son deuxième cycle de ponte.

La mortalité des poules qui avoisine les 10% actuellement peut être nettement réduite jusqu'à 3% grâce à notre thérapie nutritionnelle basée sur l'administration de compléments minéralo-vitaminés, a expliqué le Dr Atroune.

Le même constat a été fait pour le cheptel ruminant à l'exemple des vaches laitières. Ces dernières produisent en moyenne entre 20 et 25 litres de lait, alors qu'elles peuvent produire une quantité de lait supérieure à celle-ci (plus riche en protéines et en matière grasses) et surtout de meilleure qualité.

En bref, Sanvital propose aux éleveurs des solutions pour de meilleurs résultats tout en évitant un maximum de perte. «Notre souci majeur en tant que scientifiques est de mettre en pratique notre savoir-faire. Nous apportons des solutions durables et scientifiquement prouvées aux éleveurs algériens, et je dis qu'on peut redresser n'importe quel cheptel pourvu qu'il soit sanitairement bon. On agit sur la production et les performances pour un meilleur rendement», a conclu le Dr Atroune.

INTERNET

Raccordement de 33 établissements scolaires de Tamanrasset à Internet à titre gracieux

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, a annoncé samedi à Tamanrasset que 33 établissements scolaires de la région seront raccordés au réseau Internet.

«Les structures pédagogiques devront bénéficier de cette opération seront connectées à l'Internet, à titre gracieux, pour une durée de deux ans, dans le souci de contribuer au développement des capacités cognitives des élèves et de leur permettre de maîtriser les différents procédés des technologies de l'information et de la communication», a affirmé le ministre en marge de sa visite de travail dans la wilaya de Tamanrasset.

M. Benhamadi a fait état également du raccordement de 10 écoles coraniques à Internet, de la liaison, durant le prochain bimestre, de la daïra de Silet au réseau de fibres optiques et la création de 14 emplois à Algérie-Poste de Tamanrasset.

Le ministre s'est engagé, dans le même sillage, à ouvrir d'autres postes d'emploi dans les bureaux de poste de certaines communes enclavées de cette wilaya, à ouvrir de nouveaux guichets postaux au niveau du centre universitaire et dans certains organismes en vue d'atténuer la pression sur les bureaux de poste du chef-lieu de wilaya. Il s'est déplacé, par la suite,



dans la commune d'In-M'guel, 130 km au nord de la capitale de l'Ahaggar, où il a inspecté le centre amplificateur d'Algérie-Télécom.

D'une capacité de 512 lignes, ce centre regroupe 391 abonnés en téléphonie et 96 autres en Internet, en plus de la couverture téléphonique des cinq localités d'Hirafek, Amguid, Abdi, Nidhi et Ifragh, selon les explications fournies à la délégation ministérielle.

Dans un souci d'améliorer les prestations téléphoniques au profit de la population locale, le ministre s'est engagé à renforcer l'actuel réseau téléphonique de la région, le raccordement de ces localités au réseau Internet, avant d'appeler au montage de micro-entreprises locales devant être chargées de l'entretien et de la maintenance du réseau téléphonique.

Dans la même région, M. Benhamadi s'est enquis des prestations et fonctionnement d'un bureau postal, opérationnel depuis 2000, où il a ordonné le renforcement de cette struc-

ture par le placement de trois employés dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP). Le ministre a, dans ce cadre, convié les responsables du secteur d'aplanir les questions liées à la fluidité notamment en période de virée de salaires.

Le premier responsable des PTIC a inspecté au cours de cette visite d'une journée dans la wilaya, au niveau de la daïra de Silet, le centre amplificateur d'une capacité de 512 lignes téléphoniques avec une clientèle de 146 abonnés en téléphonie et 43 autres en Internet. Au chef-lieu de la wilaya de Tamanrasset, M. Benhamadi a pris connaissance des activités de la recette principale d'Algérie-Poste et a inspecté un cybercafé à l'école d'Imzad, avant de s'enquérir des activités d'une annexe d'un bureau de poste et du réseau Internet à la cité universitaire.

Le ministre s'est engagé à accroître le débit du réseau à la satisfaction des résidentes de la cité universitaire.

ILS SONT DESCENDUS DANS LA RUE POUR CÉLÉBRER**LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉTUDIANT**

Les étudiants de l'université Mouloud- Mammeri ont marché hier

K.NA

Ils furent plusieurs centaines à répondre à l'appel du comité des étudiants libres pour la marche d'hier dimanche coïncidant avec la Journée nationale de l'étudiant. La marche a été, selon leurs représentants, programmée pour rappeler l'appel de Abane Ramdane, en 1956 et célébrer de cette manière cette journée qui a marqué un tournant décisif dans la lutte pour l'Indépendance.

Ainsi donc, les étudiants qui ont répondu à l'appel ont

battu le pavé depuis le campus Hasnaoua jusqu'au centre-ville. On pouvait lire parmi les slogans brandis l'appel de ce collectif à l'officialisation et l'enseignement de la langue maternelle.

Les marcheurs ont également profité de cette occasion pour rappeler le droit des étudiants à une université gratuite et de qualité. Les conditions difficiles dans lesquelles ils vivent dans les campus ont également été dénoncées. Sur un autre registre, les étudiants ont émis des revendications politiques, à savoir, la liberté syndicale et d'action politique.

OUARGLA

Plusieurs structures wakf en projet

La wilaya de Ouargla a bénéficié d'une série de projets wakf susceptibles de renforcer la prise en charge certaines de la population locale, a-t-on appris auprès de la direction des Affaires religieuses et du Wakf de la wilaya.

Ouargla s'est vue doter, dans ce cadre, d'un projet d'une polyclinique, faisant partie d'un programme de 5 structures similaires retenues à travers différentes régions du pays, susceptibles de consolider le patrimoine médical du secteur de la santé au niveau local.

Outre cette structure médicale, dont les revenus seront affectés aux familles démunies et aux orphelinats, une enveloppe de 154 millions DA sera consacrée à la réalisation, dans la commune d'Aïn El-Beida, de 24 locaux commerciaux et 30 logements, dont les délais de réalisation ont été

fixés à 24 mois, a-t-on ajouté à la direction locale du secteur. A ces projets, vient s'ajouter la réalisation, cette année de 60 logements wakf, dont les travaux d'une dizaine ont été lancés, ainsi qu'un projet de mosquée pôle de 10.000 fidèles.

Ce projet a bénéficié d'un investissement de 973 millions DA accordé au titre du programme complémentaire de soutien à la croissance, a-t-on signalé.

Le secteur des affaires religieuses, qui compte actuellement un patrimoine de 400 mosquées, 29 zaouïas et 21 écoles coraniques, s'est vu accorder aussi un programme de réhabilitation de 65 structures wakf, entre mosquées et écoles coraniques, a-t-on indiqué de même source.

APS

DONNÉES PERSONNELLES SUR INTERNET

Des innovations et des craintes

Samy YACINE

Le débat s'anime ces derniers jours sur les limites, chaque fois repoussées, du droit sur les données personnelles des usagers du net, que les innovations technologiques ne cessent de remettre en cause.

A peine arrivées sur le marché, les lunettes de Google, les fameuses Google Glass, soulèvent déjà une foule d'inquiétudes traduites tant par une association britannique que par des parlementaires américains. Pour l'association londonienne «Stop The Cyborg», relate le site www.01.net, «un monde dans lequel les lunettes Google Glass sont aussi courantes que les Smartphones» est assimilé à «un monde rempli de drones espions humains, qui, partout dans la rue, dans les transports ou au travail, enregistraient les images et les sons de ce qui se passe devant eux. La dernière innovation technologique de Google est pour cette association synonyme «un futur dans lequel la vie privée est impossible et le contrôle des entreprises est total».

De son côté, le site de news zdnet.fr se fait l'écho d'une démarche de huit membres du Congrès qui ont décidé d'écrire à Google pour avoir le cœur net sur les retombées possibles de sa dernières trouvaille technologique sur la collecte et le traitement des données rivées.

Le site rapporte la même les propos d'un sénateur australien, Cory Bernardi, selon lequel «les Google Glass, signaient tout bonnement la fin de la vie privée, tout pouvant être filmé, tracé». L'homme politique a fait part de ses craintes de voir «des photos et conversations enregistrées, de la plus banale à la plus sensible, sans que l'individu le sache, puis être stockées sur les serveurs de Google».

Cette riche actualité alimente le débat sur les limites légales à mettre en place pour assurer aux utilisateurs du net une protection de leurs données personnelles et rendre ainsi Internet «sûr et sécurisé» comme l'ont conçu ses premiers inventeurs. Ainsi, dans l'Etat de Californie, aux



Etats-Unis, un projet de loi suscite actuellement un débat intense entre les défenseurs des libertés individuelles et les lobbies actionnés par les géants de l'économie internet. Intitulé «droit de savoir» ce texte ambitionne de défendre les données privées des internautes en leur donnant la possibilité, sur simple demande, de connaître les informations conservées par les sites web», souligne le site www.zdnet.fr. Le projet de loi va plus loin puisqu'il envisage aussi d'obliger les sociétés internet à dire avec quels opérateurs elles ont eu à partager ces données.

Les lobbies puissants des sociétés internet se sont immédiatement mis en branle pour faire entendre la «voix de la

raison des grands géants». Trois lobbys actifs agissant pour le compte de Google, Apple, Facebook, Yahoo, Amazon, eBay et de l'ensemble de la société de la Silicon Valley ont adressé une missive détaillée à Bonnie Lowenthal, la parlementaire américaine à l'origine de ce projet de loi, pour attirer son attention sur le fait que son initiative engendrerait «des obligations coûteuses et irréalistes».

Ils signalent également, rapporte le même site «l'allourdissement des contraintes administratives, notamment pour les start-ups qui ne disposent pas de ressources financières et humaines suffisantes pour satisfaire cette nouvelle obligation». De son côté, l'initiatrice du projet

s'est appuyée sur le fait que la législation en la matière est dépassée, elle remonte à 2003.

«À l'époque, le problème le plus important concernait le telemarketing, rappelle Bonnie Lowenthal. Aujourd'hui, il existe tellement de différentes applications mobiles qui peuvent suivre le positionnement et les habitudes de consommation qu'il est temps de mettre les lois à jour» indique-t-elle dans des propos rapportés par le site zdnet.fr.

Afin d'éviter le harcèlement des sociétés internet par les utilisateurs, le projet prévoit de limiter la possibilité de demander ces données à une seul demande par personne et par an.

Fidèle à son combat pour la protection des libertés et pour le respect de la vie privée sur internet, l'association américaine Electronic Frontier Foundation, soutient cette initiative et le fait savoir : «Cette loi reprend les droits déjà accordés aux utilisateurs en Europe, ce qui signifie que la plupart des grands groupes technologiques ont déjà mis en place des systèmes pour donner accès aux données personnelles». Effectivement, comme le mentionne le même site, certains comme Facebook et Google, proposent déjà cette option aux Etats-Unis alors même qu'ils n'y sont pas légalement contraints».

Ratissage sur les sites

A l'occasion de l'Internet Sweep Day, durant la première semaine de ce mois, les principales autorités mondiales chargées de la protection des données, regroupées au sein du GPEN (Global Privacy Enforcement Network), ont mené une vaste opération de coopération internationale pour analyser les mentions d'information présentes sur les principaux sites web.

Le but est de répondre à une série d'interrogations que peuvent se poser de simples internautes : quelles informations collectées, pour quoi faire, à qui sont-elles transmises, peuvent-ils s'opposer à leur transmission ? Les réponses à ces qu'à ces questions, ont mobilisé 18 autorités de protection de données qui ont décidé de passer à la loupe près de 4 000 sites web parmi les plus importants de la planète. «Il ne s'agit pas seulement de constater, mais aussi de corriger, voire au besoin, de sanctionner», ont fait savoir les initiateurs de l'opération.



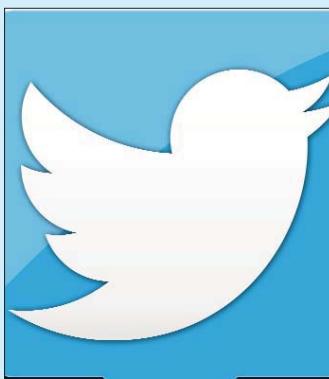
Twitter et les autres

Le site www.cubic.com rend compte d'un travail de classification effectué par l'association américaine EFF (Electronic Frontier Foundation), «sur le comportement des plus grands acteurs américain du Web face aux requêtes gouvernementales visant à obtenir des informations sur les utilisateurs».

Au bout du compte, l'association attribue un bon point au site de micro blogging Twitter qui a raflé «des bons points sur l'ensemble des critères visés», établis par l'association pour effectuer ce classement. Beaucoup de sociétés se sont mises, à l'instar de Google, depuis 2010, à publier des rapports de transparence sur cette question si sensible. Pour ce travail, EFF a retenu six critères, qu'une juriste, Olivia Luzi, avocat associé au sein du cabinet Féral-Schuh Sainte-Marie, invite à rendre avec beaucoup de précaution. «Ils portent sur la transparence de ces sociétés en matière de requêtes des autorités, mais elles peuvent très bien se voir interdire, sur le fondement du secret de l'instruction, d'informer le grand public sur certaines demandes.

Dans ces cas-là, les firmes ne prennent bien entendu aucun risque.» Sceptique, elle considère que les autorités politiques américaines disposent de leviers solides pour contourner ces procédés : «Il existe des lois comme le Patriot Act, adopté après le 11 septembre 2001, qui attribue un large pouvoir d'investigation aux autorités.

Elles sont depuis à même de réclamer l'accès aux données de toute entreprise située sur le territoire américain». Ceci dit, EFF s'est tout de même félicité de ce travail à travers lequel elle a également mis au ban et pointé du doigt Amazon et Apple.



ANTIDOULEURS

Les questions qu'on se pose

Maux de tête, mal aux dents, courbatures... On les soulage le plus souvent sans passer par le médecin. Et on achète surtout du paracétamol. S'il n'est pas assez efficace, d'autres médicaments peuvent-ils prendre le relais ?

Gélules, sachets, lyoys, qu'est-ce qui agit le plus vite ?

Les formes solubles sont un peu plus rapides, qu'il s'agisse des formes orodispersibles (lyoys à laisser fondre dans la bouche), des sachets ou des comprimés effervescents. Le principe actif arrive déjà dissous, donc prêt à agir, dans l'estomac.

Ce qui n'est pas le cas des comprimés enrobés ou des gélules. Le lyo a l'avantage de pouvoir être pris sans eau, pratique quand on n'en a pas sous la main ou dans les pays où il faut éviter de la boire. Les comprimés effervescents ne conviennent pas quand on est au régime sans sel. Quelle que soit la forme, n'espérez pas un soulagement minute.

à quel dosage acheter le paracétamol ?

«Le plus simple est d'acheter un dosage à 500 mg». On commence par essayer 500 mg et si cela ne suffit pas, on peut passer à 1 000 mg. Les études montrent que le paracétamol est actif à partir de 500 mg et il est préférable de s'en tenir à la plus petite dose efficace. Le dosage nécessaire dépend aussi du poids.

Est-il vrai qu'il faut éviter l'aspirine ?

On dit souvent que si l'aspirine était un nouveau médicament, elle n'obtiendrait pas son AMM (Autorisation de mise sur le marché) ! Plus efficace que le paracétamol contre certaines douleurs, elle est «moins facile à manier en automédication». Même à faibles doses, elle peut provoquer des saignements, y compris plusieurs jours après la prise (prudence en cas d'opération).

Elle présente plus de risques d'allergie que le paracétamol. De plus, elle est incompatible avec certains traitements (anticogulants...) et agressive pour l'estomac (elle est déconseillée en cas d'antécédents d'ulcère). Pour toutes ces raisons, il vaut mieux éviter d'y recourir sans avis médical si on n'en a jamais pris auparavant. Et opter d'abord pour le paracétamol, plus sûr.

Quand vaut-il mieux passer à l'ibuprofène ?

Si c'est une douleur d'estomac, on évitera l'ibuprofène, agressif pour cet organe. En revanche, on peut alterner paracétamol et ibuprofène en cas de douleurs traumatiques ou dentaires, de maux de tête. En pratique, on essaie le paracétamol.

Si la douleur ne cède pas avec 2 × 500 mg, on attend six heures avant d'en reprendre, mais on peut, après deux heures, essayer l'ibuprofène (d'abord 200 mg), en respectant les contre-indications (ulcère). Leurs principes actifs n'agissent pas au même «étage» de la douleur. Par 24 heures, ne pas dépasser 4 g pour le paracétamol et 1 200 mg pour l'ibuprofène.

La douleur ne disparaît pas au bout d'une demi-heure, je fais quoi ?

«Au bout d'une demi-heure, on devrait sentir un mieux. La douleur doit diminuer d'intensité, mais il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle disparaîsse complètement». Si, au contraire, elle va crescendo malgré les antalgiques, il faut consulter. Idem en cas de douleur inhabituelle, surtout si elle ne passe pas ou augmente. «Il est plus difficile de faire disparaître une douleur déjà installée. C'est pourquoi, lorsqu'on est sujet aux migraines, par exemple, il est conseillé de prendre son antalgique habituel sans tarder.»

Quand prendre un médicament à base de codéine ?

Bien utilisés, le paracétamol et/ou l'ibuprofène soulagent la plupart des douleurs. Avant d'envisager un médicament plus fort, comme ceux contenant de la codéine, il faut déjà se demander s'ils ont été pris à un dosage suffisant, à intervalles réguliers, sans attendre que la douleur reparte à la hausse. Si oui, l'association paracétamol-codéine peut être utile en cas de douleurs intenses (problèmes dentaires, côté cassée...). La codéine, un dérivé de la mor-



phine, agit sur la perception de la douleur dans le cerveau. Mais elle a des effets secondaires gênants.

Les précautions à prendre

Gare au risque de surdosage du paracétamol. De nombreux produits contiennent du paracétamol, les anti rhumes par exemple, sans qu'on le sache forcément. Or, à hautes doses, le paracétamol devient toxique pour

le foie. N'associez pas plusieurs anti-inflammatoires. Des médicaments portant des noms différents peuvent appartenir à cette même famille (aspirine, kétoprofène, ibuprofène), qu'ils soient ou non vendus sur ordonnance.

Si vous avez de plus en plus mal, malgré les antalgiques, consultez le médecin. «La douleur n'est pas une maladie, mais un symptôme, et il est important d'en connaître la cause». S'il s'agit

d'une douleur que l'on connaît bien, récurrente ou chronique (mal de tête, arthrose), mais qu'elle semble différente, augmentée, il faut consulter. Idem devant une douleur nouvelle, violente, notamment digestive ou thoracique. Ou encore s'accompagnant d'autres symptômes : malaise, forte fièvre, gonflement inhabituel. Dans ce cas, le traitement ne relève plus de l'automédication.

Les 5 doule

Une douleur a toujours un sens et ne doit jamais être prise à la légère

1. Une douleur dans la poitrine

Contrairement aux idées reçues, les femmes aussi ont le cœur fragile et les maladies cardiovasculaires sont même la première cause de décès chez les femmes (avec plus d'un décès sur deux). Une douleur persistante dans la poitrine, un souffle court et, plus généralement, toute douleur nouvelle dans le haut du corps doivent donc vous pousser à consulter au plus vite. «Si les patients écoutaient le langage de leur cœur, ils épargneraient des inquiétudes et des souffrances inutiles».

2. Un élancement dans les dents

Si vous ressentez comme un élancement dououreux, il est probable que la nacre et l'email d'une de vos dents sont fendus ou abimés et que le nerf dentaire est magré.

Consultez au plus vite sinon les bactéries présentes dans la bouche vont attaquer le nerf... ce qui peut entraîner des douleurs très violentes.

DOULEURS, FATIGUE... : Et si c'était une fibromyalgie ?

La fibromyalgie est une maladie davantage reconnue mais qui demande encore à être mieux diagnostiquée. Face à des douleurs chroniques, une fatigue persistante, des troubles du sommeil que vous rencontrez peut-être depuis plusieurs mois, la fibromyalgie doit être évoquée.

1. Un diagnostic plus rapide

Encore récemment, le diagnostic intervenait tardivement. Les malades fibromalgiques devaient endurer de longs mois d'attente et de doute avant que le corps médical ne pose un nom sur leurs troubles bien réels. Aujourd'hui, en présence de douleurs chroniques et de fatigue tenace, la fibromyalgie est évoquée plus rapidement.

Deux pathologies à bien différencier d'ailleurs. On constate de nettes améliorations depuis «2 ou 3 ans, à la fois au niveau du diagnostic et de la reconnaissance des malades (médicale, administrative, sociale...)» même si des progrès sont encore attendus. Actuellement, les malades souffrant de fibromyalgie connaissent la cause de leurs symptômes au bout d'un an maximum. Des symptômes souvent nombreux.

2. Des symptômes évocateurs

Quand penser à la fibromyalgie ? Vous souffrez de douleurs chroniques et diffuses, vous ressentez une fatigue permanente, votre sommeil est perturbé ? Dans ce cas, il peut s'agir de fibromyalgie. «Fibro» pour tissus fibreux, tendons ; «myo» pour muscle ; «algie» pour douleur. Sa définition est la suivante : «Etat douloureux musculo-squelettique spontané diffus bilatéral évoluant depuis plus de 3 mois associé à la présence d'un minimum de 11 points tendino-musculaires sur 18 référencés».

Les douleurs sont en fait le symptôme majeur de la fibromyalgie. «Elles siègent surtout sur les muscles, les tendons, les ligaments et les articulations», nous explique le Dr Luc Bodin, auteur de *La fibromyalgie et le syndrome de fatigue chronique*. «Elles sont diffuses et sont ressenties de manière variable d'une personne à l'autre : raideur, douleur, élancement, pesanteur, sensation de brûlure, fourmillement, broiement...» Leur in-



tensité les rapproche des douleurs éprouvées dans la polyarthrite rhumatoïde. «Elles sont généralisées à l'ensemble du corps depuis la cheville jusqu'aux mâchoires en passant par les bras et les

jambes, ce qui rend tous les gestes, la marche, la mastication, les relations sexuelles, la montée des escaliers, la position assise, les déplacements en voiture... extrêmement pénibles et difficiles.» Il a été

répertorié 18 points particulièrement sensibles à la palpation. 11 d'entre eux doivent être douloureux pour évoquer une fibromyalgie. S'ajoutent la fatigue, quotidienne, un sommeil non récupérateur. C'est bien votre cas ? Également, on recense d'autres troubles que vous rencontrez peut-être : intestin irritable, migraines...

3. D'autres troubles associés

Dans la fibromyalgie, vous souffrez de douleurs, de fatigue, de troubles du sommeil mais les symptômes ne s'arrêtent pas là. Fréquent également, le syndrome du côlon irritable. Il se traduit par des ballonnements, des troubles du transit (constipation, diarrhée), des douleurs abdominales et des spasmes, des digestions lentes, des aigreurs...

On retrouve en outre de la dépression, de l'anxiété – ce qui est souvent le cas dans les maladies douloureuses chroniques –, des maux de tête, une raideur matinale qui demande du temps avant de se mettre en route, le syndrome des jambes sans repos, des fourmillements dans les mains et les pieds, des envies fréquentes d'uriner, des règles douloureuses et irrégulières... Autant de symptômes «nombreux, variés et inconstants».

4. Vers qui vous tourner ?

Votre médecin traitant est votre premier interlocuteur, lequel est de plus en plus informé sur cette maladie. Vous pourrez être pris en charge par un rhumatologue ou être reçu par un médecin d'un centre anti-douleur mais l'intervention d'un psychothérapeute pour aider à gérer le stress que les chercheurs pensent à l'origine de la maladie est aussi bénéfique. Comme le soutien d'un acupuncteur ou d'un sophrologue peut être conseillé.

Par ailleurs, des associations se sont constituées pour porter la voix des malades, soutenir et renseigner les patients.

docteur qu'il faut écouter

1. Voici la liste des petites douleurs qui devraient vous mettre la puce à l'oreille et vous pousser à consulter votre médecin.

3. Un point douloureux dans le ventre

Si vous avez l'impression d'être transpercée sur le côté droit par une violente douleur, vous allez sans doute penser immédiatement à une crise d'appendicite ! Pourtant, chez les femmes, cette douleur est plus souvent le signe d'un kyste ovarien. C'est sans danger mais il est quand même important de consulter car, parfois, il peut y avoir torsion et rupture. Prenez donc rapidement rendez-vous chez le gynécologue.

4. Une douleur dans le dos

Rien de plus banal que de souffrir du dos, surtout lorsqu'on vient de faire un effort inhabituel comme un déménagement. Normalement, un anti-inflammatoire et un peu de repos devraient faire passer la douleur en quelques jours. Mais si cette douleur persiste ou si elle s'accompagne de fourmillements dans les orteils, il se peut que l'un de vos disques (les anneaux placés entre les vertèbres) comprime le nerf spinal. Voilà pourquoi il est important de consulter votre médecin car à force d'être comprimé, votre nerf spinal pourrait être endommagé définitivement.

5. Une jambe douloureuse et enflée

Votre mollet est particulièrement sensible, gonflé et rouge ? Inutile de le masser, d'autant que le massage ne fait qu'accentuer la douleur. Consultez un médecin au plus vite car vous souffrez peut-être d'une thrombose veineuse : c'est un petit caillot de sang qui est coincé dans une veine. Et s'il se libère et se promène jusqu'à vos poumons, il peut bloquer le processus d'oxygénéation. Vous avez donc besoin d'un traitement qui fluidifie le sang et détruit le caillot.

EMILIE BUSQUANT

Elle épouse l'homme et sa cause

Il faut admettre que les femmes, comme dans la société, n'ont que très peu de place dans l'Histoire. Même quand elles sont les épouses d'hommes célèbres, elles restent méconnues du grand public. Pourtant, elles sont nombreuses toutes celles qui ont accompagné leurs époux dans les moments les plus durs et les plus pénibles mais, somme toute, les plus sublimes aussi.

Par Amar Belkhodja (*)

M^{me} Ghandi était aux côtés de son mari, y compris dans les siennes géoles anglaises. L'apôtre de la paix du XX^e siècle reconnaît lui-même que les premières leçons de la non-violence, c'est son épouse qui les lui avait enseignées.

L'Emir Abdelkader, durant les dix-sept années de résistance contre l'invasion française, avait à ses côtés deux grandes femmes : sa mère Zohra et son épouse et cousine Kheira. Toutes les deux, cultivées et intelligentes, savaient conseiller l'homme d'Etat quand il se trouvait face à des questions délicates.

Mais dans les lignes qui vont suivre, il va s'agir d'une femme étrangère à notre pays, une Française, qui épousera la cause algérienne parce qu'elle avait épousé justement un grand leader de cette cause, Messali Hadj. C'est d'Emilie Busquant que nous allons parler.

Originaire de Neuves-Maisons en Meurthe-et-Moselle où elle est née le 3 mars 1901, Emilie Busquant s'est installée à Paris dans les années 1920. C'est là qu'elle va connaître Messali Hadj qui se prédestine à une existence fort mouvementée parce qu'il sera à la tête du plus puissant courant nationaliste d'Algérie. De son union avec la jeune Emilie naîtront deux enfants : Ali né le 8 juillet 1930 et Djinaria le 15 avril 1938.

Emilie Busquant ne savait certainement pas qu'elle allait partager tous les tourments auxquels son mari va s'exposer à cause de son engagement avec sa patrie et son peuple. Pourtant elle aura fait son choix. Et tout en assumant son rôle de mère de famille, elle s'acquittera d'importantes missions au sein du mouvement nationaliste. Du temps de l'Etoile Nord-Africaine, elle assure la liaison entre les cadres de ce parti à Paris et son époux qui se trouvait momentanément (1935) en Suisse pour échapper aux mesures répressives des autorités françaises.

En Algérie, au lendemain de la création du Parti du peuple algérien (PPA), elle participe à plusieurs rassemblements et se fait inculper en 1939. Quand Messali est interné à Lambèse, c'est encore elle qui maintient le lien entre le leader nationaliste et les cadres de la nouvelle direction du PPA qui est en quelque sorte la continuité de l'Etoile Nord-Africaine, mais qui, cette fois-ci, s'implante en Algérie.

Emilie Busquant, c'est la militante engagée aux côtés de son époux qui défend farouchement et sans répit la cause nationale, mais c'est aussi la mère de famille et l'épouse qui partage



toutes les souffrances de Messali Hadj puisqu'il sera persécuté sous sa vie par le régime colonialiste. Cette épouse exemplaire s'éteint le 3 octobre 1953 à Alger en l'absence de son époux, qui encore une fois, est frappé de déportation.

Nous allons justement évoquer quelques pages des vexations et souffrances subies par Messali Hadj et son épouse Emilie Busquant, comme nous parlerons des conditions fort émouvantes de la mort de celle qui a accepté de partager la gloire dans la souffrance.

Condamné à seize ans de travaux forcés par le Tribunal militaire d'Alger, le 28 mars 1941, Messali séjourna pendant deux ans au tristement célèbre bagne de Lambèse. Il fut placé ensuite en résidence forcée à Boghri, le 23 avril 1943. C'est dans cette ancienne place forte de l'Emir Abdelkader que les époux Messali vivaient, sévèrement surveillés par l'administration coloniale. Parce qu'il a saisi le général de Gaulle pour l'entretenir sur le destin de l'Algérie dans une lettre datée du 11 octobre 1943, Messali est déporté manu militari à In-Salah, le 16 novembre 1943, obligé d'abandonner sa femme et ses deux enfants à Boghri. Toutefois, le séjour en extrême Sud est bref, son retour est décidé le 31 décembre 1943 non pas à Boghri, mais à Ksar Chellala distante de la première localité d'une centaine de kilomètres environ. L'ancien captif

de Lambèse n'avait donc pas le droit de quitter Ksar Chellala même pour aller retrouver sa famille à Boghri. Une autorisation de ce type lui fut refusée par exemple le 18 septembre 1944. L'administrateur de la commune mixte de Ksar Chellala, chargé de lui notifier ce refus, poussa le zèle jusqu'à mettre Messali sous-écoute et ainsi il intercepta une communication transmise au sous-préfet de Médiéda.

Emilie Busquant rend compte à son époux du mouvement de troupe qui connaît la bourgade de Boghri pour intimider la population locale et l'empêcher de manifester quelque soutien au leader du PPA. Elle rapportait ce jour-là : «Hier soir, des soldats français ont brutalisé de jeunes musulmans, l'un d'eux a même voulu faire usage de son revolver. De nombreux indigènes musulmans se sont alors rassemblés et ont protesté violemment. Le résultat a été que peu après, six mitrailleuses ont été mises en batterie à la gendarmerie et que le contrôle de la circulation a été organisé. Ce sont de véritables provocations. Tout cela est dirigé contre nous.» (Extrait de communication transcrise et transmise en annexe — archives daïra de ksar Chellala).

Messali Hadj étant interdit de quitter sa résidence forcée, c'était donc son épouse qui demandait l'autorisation de quitter Boghri pour se rendre à Ksar Chellala où l'administrateur de cette com-

mune mixte passait la plupart de son temps à surveiller tous les mouvements du leader nationaliste et les visites qu'il recevait, espérant pour cela gravir les échelons de la hiérarchie administrative.

Mais le 18 avril 1945, alors que le nouveau mouvement des AML est à son apogée, la localité de Ksar Chellala devient le théâtre de graves accidents. De nouveau, Messali est déporté à El-Goléa puis à Brazaville. De nouveau, M^{me} Messali est confrontée à toutes sortes de tracas insurmontables, inhumains. Elle réside encore dans la région de Médéa. Le 9 juin 1945, pendant que la tragédie du peuple algérien se poursuit à Kherrata, Guelma et Sétif, Emilie Busquant proteste auprès de l'administrateur de la commune mixte de Ksar Chellala. Elle réclame d'enlever des vêtements et de l'argent à son époux et de pouvoir regagner son domicile à Alger avec ses enfants. Elle menace de porter son cas devant une nation étrangère.

L'administrateur s'agit et avise les autorités supérieures. Le préfet d'Alger, humilié quelque temps auparavant à Ksar Chellala, saisit à son tour le gouverneur général sur le cas Emilie Busquant. Il propose au chef de la métropole, l'expulsion de madame Messali, sa présence à Ksar Chellala étant désormais indésirable, vu si pressant de notre zélé administrateur de la commune mixte. Ali, fils de Messali,

venait d'être renvoyé du collège de Médéa parce qu'il a été appréhendé en train de distribuer des photos de son père à ses camarades. C'est dire que la répression frappait toute la famille Messali.

Mais au mois d'août 1945, M^{me} Messali est toujours à Ksar Chellala entourée de tous les égards des disciples de son époux déporté. Cependant, le torchon brûle toujours entre elle et l'administrateur qui ne cesse de dénoncer les agissements de la dame. Dans les correspondances officielles échangées entre le sous-préfet de Médéa et son subalterne à Chellala, on nie même les liens conjugaux légitimes entre Emilie et Messali. Tantôt elle est sa «concubine», tantôt elle est «dite madame Messali». Bref, l'administrateur réclame toujours le départ d'Emilie Busquant de sa localité parce qu'elle est arrogante et tient avec lui et son adjoint, des conversations sur un ton vénément, «dans le but, dit-il, d'attirer l'attention de la population sur elle». (Correspondance du 20 août 1945).

Le «malheureux» administrateur du Ksar Chellala se plaint même du jeune Ali qu'il sermonna parce que le fils de Messali avait «ostensible» refusé de le saluer, et ce, en présence de «nombreux musulmans». Les incessantes plaintes de l'administrateur de Chellala aboutissent. M^{me} Messali et ses deux enfants quittent définitivement Ksar Chellala, le 21 février 1946. C'est la fin d'un épisode fort mouvementé et qui mérite davantage d'investigations pour décrire avec force les pressions et les intimidations subies par M^{me} Messali et ses deux enfants et qui sont allés rejoindre le leader déporté au Congo.

Peu de temps après, Messali est libéré. Il s'installe avec sa famille à Bouzaréah (Alger). Naissance du MTLD et nouvelle épope avec ses points forts et ses points faibles. Le mouvement prend le soin d'entretenir son aile clandestine le PPA. L'étoile de Messali brille toujours. C'est le leader le plus aimé et le plus populaire. L'ordre colonial est conscient de cette nouvelle ascension qui fait de Messali l'incarnation incontestée de la conscience nationale parce qu'il a accepté de se sacrifier pour son peuple. En 1952, il entame une tournée en Algérie qui se termine par une tragédie à El-Asnam, le 14 mai de cette année. La police tire sur la population venue accueillir son «zaim». Deux jeunes Asnamais périsse sous les balles meurtrières.

Les événements se précipitent. M. Messali est arrêté sur les lieux du drame puis expulsé à Niort (France). C'est un coup fatal. Car le vieux routier du na-





• • •

tionalisme algérien ne verra plus l'Algérie. Il y retournera sans vie en 1974 pour être enterré à Tlemcen, sa ville natale. Un coup fatal pour le parti qui sera secoué par une série de crises et de divergences entre Messali et plusieurs de ses cadres. Coup fatal aussi pour l'épouse martyre, Emilie Busquant, qui, quelque temps après l'expulsion de M. Messali, va souffrir d'une hémiplégie qui l'emportera, le 3 octobre 1953, à une époque où l'une des féroces répressions s'abattra sur les militants du PPA-MTLD.

Madame Messali ne se relèvera plus de son mal qui empiète puisque le 24 septembre 1953 elle tombe dans le coma. Elle est admise à la clinique des Glycines à Alger. Pendant toute la durée du mal qui la ronge, Emilie Busquant n'aura pas le bonheur d'avoir à ses côtés son époux, parce que telle fut la volonté du régime de la honte et de l'exploitation.

Lorsque Emilie Busquant sombre dans le coma, la direction du MTLD réclame le retour de Messali pour qu'il soit au chevet de sa compagne quand elle rendra son dernier soupir. Le gouvernement français soumet cette autorisation à condition que l'ancien captif de Lambèse s'engage par écrit que son «retour en Algérie ne soit pas exploité à des fins politiques». Messali refuse cette forme de chantage. Ali et Djanina, les enfants de Messali, tentent de sensibiliser le gouverneur général en lui adressant la lettre suivante : «Notre maman qui est tombée malade, à la suite d'une hémiplégie depuis quinze mois, a vu sa maladie s'aggraver tout récemment. Elle se trouve depuis le 24 septembre éculé (1953), dans le coma, à la clinique des Glycines. Pendant sa longue maladie, elle n'a cessé de demander la présence de notre papa à son chevet. Nous vous demandons, monsieur le gouverneur général, de permettre à notre père de revoir notre mère agonisante. Nous sommes deux enfants, ma sœur Djanina et moi-même, qui veillons sur elle jour et nuit. La présence de notre papa sera pour nous d'un grand réconfort et le vœu le plus cher de notre mère aura été exaucé. C'est au nom de l'humanité que nous vous adressons cette lettre, espérant que vous répondrez favorablement à une demande de deux enfants privés de leur père et peut-être bientôt de leur mère.» (Lettre reproduite dans *l'Algérie libre* n° 8 du 3 octobre 1953).

Cet émouvant appel des deux enfants des époux Messali n'aura aucun effet sur les institutions

«républicaines» françaises. L'indignation des Algériens, tous courants confondus, est générale. Emilie Busquant rendra le dernier soupir sans la présence de Messali. «Le MTLD s'incline pieusement devant la mémoire de celle qui a mené toute une vie au service de l'Algérie, morte, privée du réconfort moral de la présence de Messali Hadj mais entourée de la chaude sympathie du peuple algérien.» (*l'Algérie libre* n° 81 du 3 octobre 1953). Le peuple algérien rend un dernier hommage à Emilie Busquant. Plus de 10 000 personnes se sont recueillies devant le cercueil recouvert du drapeau algérien.

Même en France, lorsque le corps d'Emilie y sera transféré, Messali ne sera pas autorisé à assister librement aux obsèques de sa compagne. Il est mené sous escorte policière au cimetière de Neuves-Maisons où il fera une déclaration d'une très haute portée politique : «Par-delà la tombe de celle qui fut mon épouse, je m'adresse au peuple français et je lui dis : cette Française qui était Lorraine m'écrivait dans les moments les plus difficiles, dans le noir et le secret des prisons : «Messali, tiens ! Tu es sur la bonne voie. Dans mon cœur de Française, je sais qu'il n'y a pas de frontières pour la liberté». Par-delà la tombe de celle qui fut mon épouse, je m'adresse au peuple algérien et je lui dis : vois, il y a des Français, travailleurs et démocrates qui sont avec toi dans la lutte contre les oppresseurs.

Par-delà la tombe de celle qui fut mon épouse, je m'adresse au peuple algérien et français et je leur dis : ensemble, nous construirons une société plus humaine, plus juste où la liberté ne sera pas un vain mot.» (Cité par Benjamin Stora dans *Messali Hadj - Pioneer du nationalisme algérien*, Rahma 1991, page 219). Voilà la vie qu'avait choisie Emilie Busquant. Celle de défendre un idéal noble et juste parce que ce peuple dont elle n'était pas originaire souffrait de tous les abus et de toutes avanies. En même temps qu'elle se souciait pour éléver et éduquer ses enfants, Emilie Busquant s'épuisait dans les tracasseries administratives pour rendre visite à son mari ou pour le suivre partout dans les prisons ou les résidences forcées : Maisons-Carrée, Lambèse, Boghri, In-Salah, Ksar Chellala, El-Goléa, Brazaville... Rendons hommage à cette grande dame (Source : Mouvement national - Des hommes et des repères - Ed. Alphal Alger 2013).

A.B.
(*)Journaliste-auteur

Messaouda Une héroïne oubliée

Il faut admettre qu'en matière de recherche historique, le défrichement est toujours à l'ordre du jour, c'est-à-dire d'innombrables pages restent à découvrir, à exhumer, à vulgariser, à communiquer et à consigner pour la postérité.



Le drame pour nous, c'est la rareté du document et la dépendance étroite d'écrits étrangers – français – pour ce qui est de la période coloniale. Notre mémoire se trouve donc amputée de pans importants en ce sens que les colonnes françaises brûlaient tout sur leur passage lorsqu'elles ne s'adonnaient purement et simplement pas au pillage des bibliothèques.

La plus grave atteinte à notre mémoire commise par le colonisateur s'était traduite par la destruction des archives et de la bibliothèque de la Smala de l'Emir Abd el-Kader en mai 1843. Les faits et événements méconnus sont innombrables. Nous les découvrons par bribes et il va falloir des investigations ardues pour reconstituer les morceaux du puzzle.

La conquête de l'Algérie s'est faite avec la collaboration de certains de nos propres coreligionnaires, surtout dans le Sud algérien où des khalifas, nommés par l'autorité militaire, ont mis beaucoup de zèle pour faciliter les avancées françaises vers un bien immense territoire.

Ahmed Bensaïem va donc donner un sacré coup de main aux Français pour la prise de Laghouat. En 1843, les hommes de l'Emir Abd el-Kader, dépeçés depuis Tagdempt, sont assiégés à Ksar El-Hirane avec les Harazlia et vont opposer un farouche combat aux envahis-

seurs, à la solde de l'armée française. Les assaillants sont très nombreux. Multipliant leurs assauts, ils affaiblissent les assiégés qui continuent à résister grâce aux femmes qui ne cessaient d'encourager les combattants de la tribu Harazlia.

La plus belle d'entre ces femmes, Messaouda, changera le cours des événements. Elle intervient à un moment très sensible. La situation pour les siens était désespérée. Ils étaient sur le point de fuir ou de capituler. Le ksar des Harazlia allait tomber, mais voilà que la jeune et séduisante femme, de sa voix vibrante, interpelle les combattants et les excite à soutenir la résistance. Messaouda, si convaincue pour la sa beauté fascinante, s'élance sur la muraille du ksar et crie : «Où courrez-vous Harazlia ? L'ennemi est derrière vous, il n'est pas en avant ! Il vous chasse comme un vil troupeau. Abandonnez-vous vos femmes et vos enfants à la rage de ces tueurs de sang ? ! Ô jour de déresse et de honte ! Il n'y a plus de guerriers de la race de Harazzah ! Il faut que ce soit moi, une femme, qui vous rappelle que du sang rouge a coulé dans nos veines...»

Dans cette tirade digne des plus grandes tragédies, Messaouda dénoue sa ceinture, la brandit tel un étendard et poursuit d'haranguer les hommes de sa tribu : «Quels sont ceux

qui disent des chants d'amour pour moi ? Qu'ils se montrent, ici-même, je les aimerai... Qu'ils me suivent s'ils ne veulent pas me voir devenir, sous leurs yeux, la proie de leurs ennemis.» (Marthe et E. Gouvin, *Kitab Ayame El-Magharia*, 1920, pp. 116-117-118).

Après quoi, la jeune femme se lance dans la mêlée et se laisse capturer par l'ennemi comme pour entraîner derrière elle les guerriers de son camp. Le sacrifice suprême de la courageuse Messaouda amène les assiégés à renverser la situation et leurs ennemis, qui étaient à deux pas de la victoire, reculent et cèdent à l'ardeur des Harazlia.

L'épopée de Messaouda a longtemps meublé la mémoire de la tribu dont les poètes du melhoun avaient composé les plus beaux vers pour immortaliser l'héroïsme de la jeune femme.

Il va falloir davantage d'investigations pour reconstituer fidèlement le siège subi par les Harazlia et leur sublime résistance, face à des assaillants plus nombreux. C'est une femme profondément jalouse de l'honneur de sa tribu qui va transformer un échec certain en une victoire inattendue. (Source : Mouvement national - Des hommes et des repères - Edition Alpha - Alger - 2013).

A.B.

(*)Journaliste-auteur.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ Une journée en plein air pour plus de 1 800 jeunes

Mouad B.



L'association de la ligue de wilaya des activités en plein air et d'échanges entre jeunes (LALAPEJ) de Bordj Bou-Arréridj, qui vient en aide aux jeunes et à leurs familles, a vu les choses en grand pour cette fête du 50^e anniversaire de libération. Elle a accueilli le week-end passé, plus de 1 800 jeunes de tous âges et sexes et les a emmenés pendant une journée en excursion dans le barrage de Aïn Zada.

Le but de cette journée en plein air : «apprendre à mieux se connaître», dira le président de l'association Abdelhak Bouarissa. «Comme Mouad, ils profitent de cette occasion pour «apprendre à se connaître». Car, malgré la proximité géographique, les jeunes des différents coins de la ville et des communes de Bordj Bou-Arréridj ne se mélangent guère», ajoute-t-il. «Tout ce qu'on met en place pour les jeunes, comme les tournois de foot ou de jeux vidéo, ça rassemble tout le monde. C'est avec ce type d'événements qu'on va modifier les mentalités.»

L'autre but de ce voyage est de sortir les jeunes de la galère. La vie de ceux «qui font toujours la même chose». «Ils se lèvent, prennent un café, fument une cigarette, puis deux, puis un paquet... Ce séjour permet de sortir les gens de leur routine. L'année dernière, quand on est revenus, ça en avait changé certains, au moins pour un moment», tranchent Safa et Imade.

EL KALA 2 adolescents meurent noyés et deux autres secourus de justesse

Deux adolescents sont morts par noyade et deux autres ont été sauvés in extremis, vendredi, sur la plage des Sables d'or d'El Kala (El Tarf), a-t-on appris, samedi auprès de la Protection civile.

Les victimes décédées, âgées de 13 et de 16 ans, qui se baignaient par mer agitée en compagnie de deux de leurs camarades, ont été emportées par le courant, tandis que les deux autres ont été sauvés de justesse par les éléments de la Protection civile et de la marine qui a mobilisé deux unités.

Les corps sans vie des deux victimes ont été acheminés vers la morgue de l'hôpital d'El Kala pour les besoins de l'autopsie tandis qu'un des deux blessés, a dû être transféré au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Annaba dans un état critique, selon la même source.

Il s'agit du deuxième cas de noyade en une semaine après le décès, il y a une dizaine de jours, d'un jeune garçon à la plage Messida de la même ville d'El Kala, a-t-on encore indiqué, rappelant que les plages autorisées à la baignade seront dotées d'un dispositif de sécurité dès l'ouverture officielle de la saison estivale, le 1^{er} juin prochain.

BORDJ EL KIFFAN : L'EPOUSE DÉLAISSE AVAIT TRAHİ 20 ans de réclusion criminelle à l'époux assassin

A.Ferrag

Nadia s'est mariée à 20 ans avec Hakim, un chauffeur de taxi âgé de 37 ans, un homme honnête et réservé, charmant, bon vivant, affectueux. Hakim s'occupe admirablement de son foyer.

Du moins, durant les trois premières années de vie commune. De son côté, son épouse s'est avérée être une femme précocement mature. Mais après la naissance de leur enfant, les choses commencent à se dégrader. Le mari, absorbé par son travail, se détache quelque peu de ses responsabilités. Arrivée épouse en fin de journée, il ne consacre que très peu de temps à son enfant Nassim et son épouse. Cette dernière souffre d'être seule et négligée, surtout qu'à son âge elle a grandement besoin d'être aimée.

La monotonie s'installe dans le couple. Nadia n'en peut plus, la vie lui paraît terne et les relations s'effritent peu à peu. Ce manque, elle le compense chez son amant Karim.

C'est accidentellement qu'elle rencontre ce dernier. Gracieuse, charmante et douce, Nadia ne manque pas d'attirer l'attention du jeune homme qui bien évidemment, la comprend et fait tout pour l'approcher. Au début, elle fait semblant de garder ses distances de «femme mariée» bien que ne dédaignant pas la bonne compagnie de Karim.

Avec le temps, elle finit par lui avouer qu'elle était ignorée par un mari trop absorbé par son travail et que cette négligence l'affectait énormément.

Karim compatit à sa tristesse et l'entoure de toute son affection. Les paroles finissent par des déclarations enflammées, ce qui était attendu en somme. Et le pauvre mari s'efface, on l'oublie totalement, il n'existe plus quand Nadia se laisse aller dans les bras de Karim.

Petit à petit, cette liaison adultère métamorphose la jeune épouse, mais d'une façon qui ne passe pas inaperçue aux yeux de Hakim qui, pourtant, semble



toujours absent. Le jour des faits, Nadia sort de chez elle pour rejoindre son amant. Hakim la suit en gardant une bonne distance afin de ne pas se faire remarquer. Il la voit entrer dans une baraque avec son amant, un voile opaque lui cache le visage. Il ne refléchit plus, il se rase vers la porte, la défense et trouve sa femme et son amant enlacés. Fou de rage, il s'empare d'un couteau et se rue sur le couple. Nadia parvient à s'enfuir laissant les deux hommes aux prises.

Hakim porte de violents coups au niveau de la poitrine et ce dernier s'affale de tout son corps, baignant dans une mare de sang.

Hakim est arrêté par la police judiciaire et il fut placé en mandat de dépôt par le magistrat instructeur pour homicide volontaire avec prémeditation.

Lors de sa comparution en derrière session criminelle, en ce moi de mai 2013, le président de la cour procède aux questions d'usage.

- Votre nom ?
- Hakim
- Votre âge ?
- 37 ans
- Profession ?
- Taxieur.

Très bien, vous pouvez vous rasseoir. Greffier, donnez lecture de l'acte d'accusation, à travers les phrases qui em-

plissent le prétoire, toute l'affaire renait à commencer par la rencontre de Hakim et Nadia, la femme qu'il a épousée.

Hakim reconnaît tous les faits retenus contre lui, mais il ajouta qu'il n'avait pas l'intention de tuer.

Il déclara qu'il avait frappé au hasard. Il est à mentionner que Nadia ne s'est pas présentée à l'audience.

Dans son réquisitoire, le procureur général déclara que la prémeditation ne fait aucun doute. Hakim s'est armé pour tuer, il a arraché la vie à un jeune homme de 30 ans.

La loi lui permettait de divorcer, la charia aussi. Il s'est arrogé le droit de se faire justice lui-même. Témoigner de la pitié à son époux serait un encouragement légal au meurtre.

À l'issue de son réquisitoire, il requiert vingt-cinq ans de réclusion criminelle.

L'avocat de la défense axe sa plaidoirie sur le fait que son client n'a pas prémedité son acte car s'il avait visé le cœur, c'est un crime de circonstance.

Hakim aujourd'hui n'est plus qu'un homme brisé, il mérite votre indulgence, ne l'envoyez pas en prison pour longtemps.

Après quelques heures de délibérations, le tribunal criminel d'Alger, rend son verdict : l'accusé est condamné à vingt ans de réclusion criminelle.

SÉISME DE BEJAIA Pas de victimes, ni dégâts

Le séisme qui a secoué hier en milieu de matinée Béjaïa et ses environs n'a fait ni victimes ni dégâts, a-t-on appris auprès de la Protection civile, qui fait état de blessures légères causées à deux ouvriers.

«Ces ouvriers qui se trouvaient sur un échafaudage au moment de la secousse, ont chuté, sous l'effet de la frayeur, d'une hauteur de 10 mètres. Ce qui leur a occasionné des blessures légères et quelques contusions», a précisé la même source.

La secousse a provoqué, par contre, un mouvement de panique indescriptible parmi les habitants de la ville. Des milliers de personnes, littéralement effarées, sont sortis dans la rue, occupant les bas des immeubles, les parkings et les espaces verts, a-t-on constaté.

A la vieille ville, notamment au quartier Amimoune, dont les habitations avaient été fragilisées récemment par un

même phénomène, tous les habitants se tenaient aux abords des immeubles, visages blêmes et ostensiblement choqués.

Quelques femmes, qui avaient leurs bébés dans les bras étaient carrément en proie à des crises. Des «bouchons» de véhicules se sont également formés, notamment au niveau des quartiers réputés précaires, ajoutant un brin d'intensité à la panique générale.

Beaucoup d'écoles ont libéré leurs élèves et des administrations leurs employés, à titre de précaution dans l'éventualité de répliques.

Un séisme d'une magnitude de 5,5 sur l'échelle ouverte de Richter eu lieu hier à 10h07 dans la wilaya de Béjaïa. L'épicentre de la secousse a été localisé en mer à 20 km au nord-est de Béjaïa, a précisé le Centre de recherche en astrophysique, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

TLEMCEN Saisie de 80 quintaux de kif traité

Une quantité de 80 quintaux de résine de cannabis (kif traité) a été saisie, samedi en fin d'après-midi, par les éléments de la sécurité routière de la Gendarmerie nationale à proximité de la localité d'El B'taim, relevant de la daïra de Maghnia (Tlemcen), a-t-on appris hier auprès du chef du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tlemcen.

Agissant sur information, les éléments de l'escadron de la sécurité routière ont intercepté au niveau de l'auto-



route Est-Ouest, à proximité de la localité d'El B'taim, un camion chargé de briques, sous lesquelles était soigneusement dissimulée la marchandise prohibée, précise-t-on de même source.

Le conducteur du camion, originaire de la wilaya de Relizane, a été arrêté.

Une enquête a été ouverte pour déterminer l'origine et la destination de la drogue ainsi que les membres du réseau de ce trafic des stupéfiants.

APS

Programme du lundi 20 Mai 2013



08h00 : Bonjour d'Algérie (direct)
09h30 : Dar de meziane I (15) rediff
10h00 : Ibda'aat (03)
10h30 : Bouharet e'chabout (05)
11h00 : Canal foot "rediff"
12h00 : Journal en français+météo
12h25 : Oua yabqa el hob (47)
13h40 : National géographique (05)
14h30 : El ghoufrane (08)
15h15 : A coeur ouvert (rediff)
17h00 : 52' chrono
18h00 : Journal en amazigh
18h20 : Dar de meziane I (16)
18h45 : Martyrs de la guillotine
19h00 : Journal en français+météo
19h30 : Visite
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Questions d'actu (direct)
22h00 : Zahoua
23h00 : Secrets des plantes
ooohoo : Journal en arabe



05h30 MagazineTFou
07h30 Météo
07h30 MagazineTéléshopping
08h15 Météo
08h20 SérieAu nom de la vérité
09h45 SériePetits secrets entre voisins
11h00 JeuLes douze coups de midi
11h50 MagazinePetits plats en équilibre
12h00 Journal
12h45 Météo
12h50 MagazineTrafic infos
12h55 FilmPiège de cristal
15h35 DivertissementQuatre mariages pour une lune de miel
16h25 JeuBienvenue chez nous
17h20 JeuUne famille en or
18h05 JeuMoney Drop
18h50 SérieNos chers voisins
18h55 Météo
19h00 Journal
19h30 MagazineMon assiette santé
19h33 MagazineInstants d'émotion
19h35 Météo
19h40 DivertissementAprès le 20h, c'est Canteloup
19h50 SérieVive la colo !Inédit
21h35 SérieNew York Unité Spéciale



06h10 MagazineTélématin (suite)
07h00 Journal
08h05 MagazineDans quelle éta-gère
08h10 SérieDes jours et des vies
08h35 SérieAmour, gloire et beauté
09h00 MagazineC'est au programme
09h50 Météo outremer
10h00 Motus
10h30 Les Z'amours
11h00 Tout le monde veut prendre sa place
11h55 Météo 2
12h00 Journal
12h50 Météo 2
12h52 Magazine Consomag
12h55 MagazineToute une histoire
14h05 FilmMon nom est Personne
15h55 MagazineCôté Match
16h00 MagazineLe jour où tout a basculé
16h25 MagazinePar amour
16h43 CD'aujourd'hui
16h45 On n'endure qu'à en rire
17h35 MagazinePoint route
17h45 Mot de passe
18h24 Météo 2
18h25 N'oubliez pas les paroles
19h00 Journal
19h40 Tirage du Loto
19h43 40 ans d'histoires à Roland-Garros
19h44 Météo 2
19h45 The Closer : L.A. enquêtes
prioritairesInédit
20h25 MagazineD'art d'art
20h30 The Closer : L.A. enquêtes

prioritaires

21h50 MagazineEclats de Croisette
21h55 TelefilmRomy Schneider



06h50 Dessin animéGarfield & Cie
07h05 SérieAngelo la débrouille
07h20 SérieScooby-Doo, Mystères Associés
07h45 FilmCroc-Blanc
09h28 JeunesseComment dessiner ?
09h40 JeunesseC'est bon !
09h45 MagazineConsomag
09h50 MagazineMidi en France
10h55 Météo
11h00 12/13 : Journal
12h50 MagazineSi près de chez vous
13h20 JeuKeno
13h25 FilmLa vie est un long fleuve tranquille
15h10 JeuDes chiffres et des lettres
15h50 JeuHarry
16h20 MagazineUn livre, un jour
16h30 JeuIslam
17h10 JeuQuestions pour un champion
17h55 MagazineObjectif indépendance
18h00 19/20 : Journal
18h58 Météo
19h00 MagazineTout le sport
19h10 MagazineEt si on changeait le monde
19h15 SériePlus belle la vie
19h45 DocumentaireVacances passionInédit
21h35 Météo
21h38 MagazineParlons passion
21h40 Grand Soir 3
22h40 DocumentaireLa mystérieuse traque de Ben Laden

CANAL+

05h55 MagazineLa matinale
07h15 FilmMargin Call
09h00 MagazineL'effet papillon
09h35 FilmRebelote
09h45 FilmContrebande
11h30 DivertissementLes Guignols de l'info
11h40 DiversCannes Electric 2013
11h45 MagazineLa nouvelle édition
12h55 DiversCannes 2013
13h00 FilmMoonrise Kingdom
14h30 FilmDeal
14h40 FilmBlanche-Neige et le chasseur
16h45 SérieWorkingirls
17h00 MagazineLa nouvelle édition 1ère partie
17h40 DiversCannes 2013
17h45 Le JT
18h04 DiversCannes Electric 2013
18h05 MagazineLe grand journal
19h30 DivertissementLe petit journal
19h55 SérieInside MenInédit
21h40 MagazineSpécial investigation
22h40 MagazineL'œil de Links



06h45 SérieDocteur La Peluche
07h15 Dessin animéLe petit Nicolas
07h25 SérieMartine
07h40 SérieLou !
08h00 Météo
08h05 MagazineM6 boutique
09h05 Météo
09h10 MagazineC'est ma vie
10h00 SérieDesperate Housewives
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h05 SérieScènes de ménages
12h40 Météo
12h45 TelefilmDans la peau d'une grande
14h40 TelefilmLa porte dans le noir
16h35 JeuUn dîner presque parfait
17h45 Magazine100 % mag
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h05 SérieScènes de ménages
19h50 DocumentaireCauchemar en cuisineInédit

La sélection



19h50

Vive la colo !

Résumé

Un nouveau colon débarque aux Embruns. Il s'appelle Hadrien et se déplace en fauteuil roulant. Excellent en sport, drôle et charmant, il amuse la galerie et devient très vite la coqueluche de la colo. Pendant qu'Hadrien se fait une place parmi les autres enfants de son âge, une invitée surprise fait son apparition aux Embruns : Florence, la soeur de Loïc. Cette arrivée en fanfare amuse énormément Morgane et Thomas, d'autant que Florence est particulièrement envahissante. Elle s'est mis en tête de trouver une compagne à son frère et ne pense plus qu'à accomplir cette mission, peu importe ce qu'en dit le principal intéressé...



19h45

The Closer : L.A. enquêtes prioritaires



Résumé

Après la mort d'une jeune femme escorte, la division d'Hollywood s'avère incapable de fournir des conclusions acceptables à l'inspectrice Ortega concernant la mort douteuse de sa fille. Celle-ci décide de quitter Phoenix où elle est basée pour se rendre à Los Angeles et demander son soutien au commandant Taylor. A ses yeux, l'hypothèse d'un suicide provenant d'un surdosage est une fausse piste. Cette mère et agent de police est persuadée qu'il s'agit d'une mise en scène savamment orchestrée, qui cache un assassinat. De son côté, Brenda affronte les résultats de l'enquête.



19h45

Vacances passion



Résumé

Des vacances en France hors de sentiers battusRandonnées à vélo, marche à pied, balades à cheval... en solo, entre amis ou en famille, les Français sont de plus en plus nombreux à bouder les plages bondées, pour des vacances à l'air pur hors des sentiers battus. Dans l'Hexagone, on ne compte plus le nombre de randonneurs sur les chemins de Compostelle, les chemins de douanier en Bretagne, et autour du Mont-Blanc. Le choix ne cesse de s'étoffer avec des propositions d'expériences originales et enrichissantes pleines de rencontres humaines et de découvertes de lieux magnifiques.



19h55

Inside Men



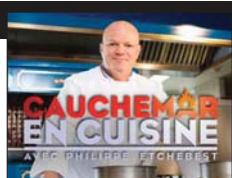
Résumé

En vérifiant les comptes de son établissement, John, fidèle manager d'un important centre de traitement de fonds situé à Bristol, s'aperçoit que plusieurs liasses de billets ont disparu, pour un total de 50 000 livres. Le monde s'écroule autour de lui. Il soupçonne deux de ses employés, Marcus, chargé de transférer les caisses de fonds, et Chris, agent de sécurité, d'être à l'origine du vol. John convoque les deux hommes dans son bureau. Mais au lieu de dénoncer les auteurs à la police, il leur propose un plan qui va changer leur vie à jamais...



19h50

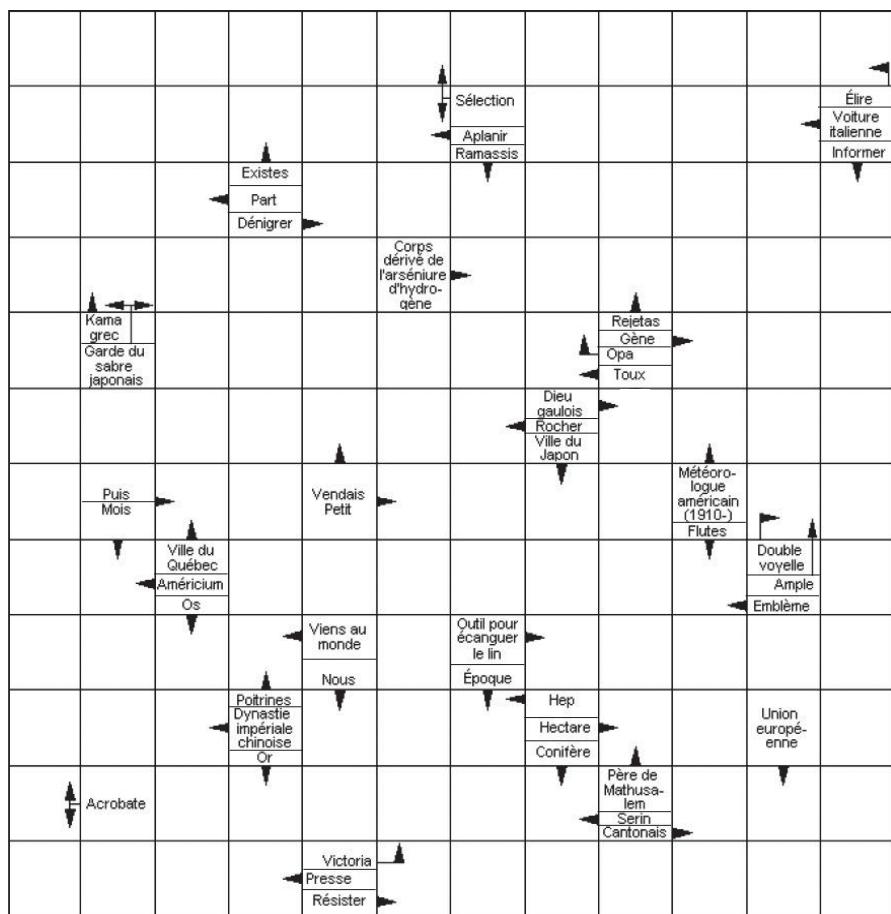
Cauchemar en cuisine



Résumé

A Rethel, dans la région de Reims, Anne-Sophie, gérante d'un restaurant, ne sait plus comment diriger son équipe : le chef est un apprenti qui n'assume pas ses responsabilités, les serveurs arrivent trop tard pour assurer leur mise en place et le mari de la patronne se cache derrière son four à pizzas pour éviter d'intervenir. Pour faire avancer les choses, Anne-Sophie passe son temps à hurler sur ses employés et assiste, impuissante, au lent naufrage de son établissement. Pour redonner confiance à la jeune femme débordée et au bord de la crise de nerfs, Philippe Etchebest doit user de toute sa psychologie.

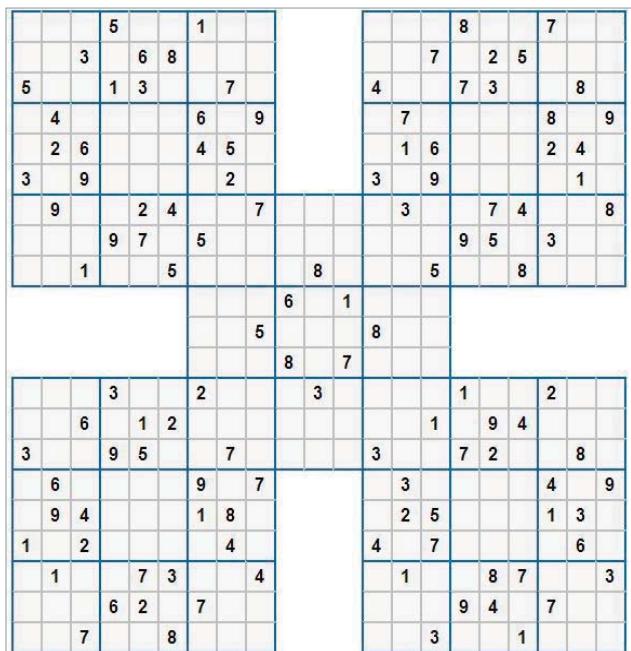
Mots fléchés n°276



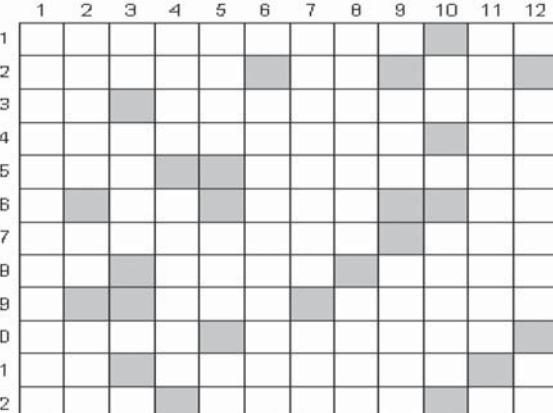
Samouraï-sudoku n°276

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°276



Horizontalement

1. Rebelle - Pronom indéfini
2. Du verbe rendre - Drame japonais - Étain
3. Radon - S'exprimer oralement
4. Qui met en doute - Molybdène
5. Manière de lancer - Vêtement usé
6. Ancien oui - Rejeté - Télévision
7. Préparer le programme d'un examen - Héros du déluge
8. Deux - Accumulation de choses - Administre un stimulant
9. Céréale à petit grain - Pièce centrale traversée par l'essieu
10. Institut français d'opinion publique - Mangée pour la première fois
11. Tantale - Laisser s'écouler un liquide
12. Et le reste - Sucer le lait - Du verbe voir
1. Caractère d'une personne qui se met facilement en colère
2. Non - Du verbe avoir - Personnage vaniteux
3. Étain - Canine des carnivores
4. Fleuve de Pologne - Zones
5. Branche mère de l'Oubangui - Organisation maritime internationale - Do
6. Mal de dents
7. Négligences - Du verbe avoir
8. Chaussure - Change de poste
9. Tonne (pétrole) - Pourvoir
10. Note - Faire mourir par asphyxie dans un liquide
11. Mot dont la prononciation rappelle le son produit par l'être ou la chose qu'il dénote
12. Original, inattendu - Pronom personnel

Verticalement

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE OPEN D'ATHLÉTISME

Quarante athlètes réalisent les minima de participation au Mondial de Lyon

Une quarantaine d'athlètes ont réalisé les minima de participation au Mondial d'athlétisme handisport de Lyon prévu en juillet prochain, après la 3^e et dernière journée du championnat d'Algérie «Open», clôturée samedi au stade annexe du Complexe sportif olympique (OCO).

C'était une compétition d'un niveau largement au-dessus de la moyenne, et crédite d'une bonne organisation et une maîtrise technique des officiels de la Fédération algérienne handisport (FAH) et ceux de la Ligue algéroise, sous les yeux du délégué du Comité paralympique international (IPC), a expliqué le directeur du comité d'organisation et membre fédéral de la FAH, M. Rabah Halimi.

Il est à rappeler que le championnat d'Algérie «Open» d'athlétisme était la dernière étape qualificative au Mondial de Lyon pour les athlètes algériens, après leur participation aux cinq derniers meetings tenus dans les différentes régions du pays.

La 3^e journée a sacré l'équipe du Groupe Sportif Pétroliers (GSP) de la coupe du champion d'Algérie avec plus d'une cinquantaine de médailles dont une trentaine en or. La seconde position est revenue à l'équipe d'Aoures Tahadi Batna, suivie de Massinissa Khroub (Constantine).

Durant les trois jours de compétitions, plusieurs bonnes performances ont été réalisées par les athlètes, sous les internationaux. Des résultats qui doivent être transmis au Comité paralympique international (IPC) pour leur homologation et leur inscription dans son ranking liste de l'année 2013, avant le début des championnats du monde de Lyon.

Parmi ces résultats, figure le record d'Afrique de Bentria Firas (GSP), réalisé au 3^e essai de l'athlète dans la classe (F11/visuel), avec un saut de 12,34m.

Le rendez-vous d'Alger a permis également l'émergence de jeunes athlètes dont l'avenir est «très prometteur», selon les techniciens, à l'image de Kadour Gendouz (Mostaganem) qui a réalisé (37,80m) au jet du javelot (F40/Nin), et de Mohamed Nadjib Amchi (Batna/F32) qui a lancé son engin du poids à 10,29m. «Ce sont des performances de niveau mondial. Elles



encouragent ces deux athlètes à plus de travail, que ça soit en vue des Mondiaux de France ou les échéances internationales prévues à l'avenir», a expliqué l'entraîneur national, M^e Nassima Tadjer.

Pour le Directeur technique national (DTN), M. Zoubir Aichaine, les résultats enregistrés par les athlètes sont encourageants. Ils dénotent du bon travail qui se fait au niveau des clubs et as-

sociations. «C'est des performances plus que prometteuses, à deux mois du coup d'envoi du Mondial d'athlétisme à Lyon. Cela devrait nous réconforter davantage et nous oblige à réfléchir à réunir les meilleurs moyens possibles pour prendre en charge notre élite», a-t-il indiqué.

Le championnat d'Algérie «Open» d'athlétisme handisport, cette année a été inscrit au calendrier de l'IPC.

COUPE D'ALGÉRIE (HANDIBASKET-MESSIEURS) L'IRB Boufarik remporte, au forceps, le trophée

L'équipe handibasket de l'IRB Boufarik (messieurs) a remporté, au forceps, le trophée de la Coupe d'Algérie 2013, en battant celle de Nour M'Sila (41-38), mi-temps (18-13), en finale disputée samedi à la salle Harcha Hacène d'Alger, en ouverture de celle des valides. «Par ce nouveau sacre, on confirme notre bonne santé et notre domination du handibasket algérien. C'est notre seconde coupe d'Algérie de rang. Aujourd'hui c'était très disputé, et le vainqueur n'a été connu que dans les ultimes secondes. Il faut dire qu'il y avait en face une bonne équipe de Nour M'Sila», a déclaré à l'APS l'entraîneur de l'IR Boufarik, Toufik Meddour. «On voulait gagner ce trophée et nous l'avons eu grâce à la volonté des joueurs qui y ont cru jusqu'au bout, même quand ils étaient menés à 10 secondes de la fin», s'est-il félicité.

Pour sa part, l'entraîneur de Nour M'Sila, Mostefa Chikouche a reconnu que la partie a été très disputée entre les deux meilleures équipes algériennes, depuis déjà quelques temps. «Je crois qu'aujourd'hui, une fois encore, la finale s'est jouée sur des détails, une faute technique dans les derniers instants nous a tout simplement coûté la coupe. Maintenant, il nous reste le play-off (Championnat d'Algérie, ndlr) où on doit se racheter, pour sauver notre saison», a-t-il indiqué. Après une première mi-temps, terminée en leur faveur (18-13), les Boufarikois ont réussi à maintenir l'écart et même l'accueillent (31-22) à 7' de la fin. Néanmoins, les ratages à répétition des poulains de Meddour à l'approche du panier, ont permis à l'adversaire de revenir peu à peu au score, jusqu'à l'égalisation (33-33) à quatre minutes de la fin du match. Par la suite, les M'silis sont passés devant (35-33, 36-35 et 38-36) et menaient à 32 secondes de la fin, avant que le joueur Slimane (le plus ancien de l'équipe) ne perde une balle facile, permettant à l'IRB, sur un contre, d'égaliser et prendre l'avantage jusqu'à la fin de la partie, crédite par les techniciens présents d'un «très bon niveau technique».

Solution Samurai-sudoku N°274

4	9	7	3	6	2	8	1	5
2	3	1	5	7	8	6	4	9
8	6	5	4	1	9	2	3	7
1	4	8	9	3	7	5	6	2
5	2	3	6	8	1	9	7	4
6	7	9	2	5	4	1	8	3
3	8	4	1	2	5	7	9	6
7	6	5	8	9	3	4	2	1
9	1	2	7	4	6	3	5	8

9	2	6	7	1	4	5	8	3
5	1	3	9	8	2	4	7	6
4	7	8	5	2	3	6	1	9
8	4	1	2	9	6	7	3	5
2	5	7	4	3	1	8	9	6
3	6	9	8	5	7	1	2	4
1	7	2	6	3	5	4	8	1
7	8	5	3	2	9	4	6	3
6	1	4	9	7	1	2	3	8

1	6	9	5	4	7	3	2	8
2	3	4	8	6	1	5	7	9
8	7	5	3	2	9	4	1	6

5	3	4	9	2	8	6	1	7	9	8	4
2	7	8	5	6	1	9	4	3	2	7	5
9	1	6	7	3	4	5	8	2	1	3	6
4	8	9	6	5	2	3	7	1	6	4	2
1	5	3	4	7	9	8	2	6	3	5	1
7	6	2	8	1	3	4	9	5	6	7	9
6	9	5	1	8	7	2	3	4	6	3	4
3	4	7	2	9	6	1	5	8	9	2	7
8	2	1	3	4	5	7	6	9	8	1	6

Solution Mots Croisés N°274

EPINEURIENNE
PARESSEUX ■ O ■
IPECA ■ ALARME
SU ■ R ■ BLEU ■ BU
SLOOP ■ I ■ CAR ■
OEIL ■ OSSELET
I ■ SOUSMARINE
REIGNIER ■ MTS
EGLISE ■ ODE ■ S
■ ALE ■ RODIN ■ O
CLOSE ■ LETTON
BEN ■ TRESSES ■

Solution Mots Fléchés N°274

KILIMANDJARO
■ CASERAI ■ CAC
KIEL ■ L ■ ABIME
A ■ KABIC ■ LE ■ A
ZEEMAN ■ AARON
AGNI ■ GANSES ■
KO ■ SATRAPE ■ Y
HUIT ■ OC ■ H ■ AS
STIERNHIELM ■
T ■ I ■ E ■ ISMAEL
AR ■ LARVEE ■ NS
NAUPLIE ■ RIAD

COUPE D'ALGÉRIE DE BASKET-BALL (DAMES) Les basketteuses du GSP dominent les Olympiennes d'Alger

Les basketteuses du GS Pétroliers se sont adjugées un 3^e succès consécutif en coupe d'Algérie de basket-ball en battant l'OC Alger 63 à 58 (mi-temps : 25-27), samedi en finale de l'épreuve disputée à la salle Harcha Hacène d'Alger. Les joueuses du GSP menées par une Rachida Belaidi des grands jours (11 pts et 5 rebonds) ont dominé les Olympiennes en réussissant à maîtriser leur nerf en fin de match. Faisant jeu égal en première mi-temps les deux équipes se rendent coup pour coup. Les joueuses rejoignent les vestiaires avec 2 pts à l'avantage de l'OC Alger (27-25). A la reprise, les Pétrolières plus agressives en défense et avec plus de réussite en attaque ont réussi à recoller au score et passer devant au début du quatrième quart temps (55-52).

Les dernières minutes du match sont marquées par plusieurs renversements de situation et c'est finalement les Pétrolières qui ont trouvé les ressources nécessaires pour remporter le match face à une solide équipe de l'OC Alger en manque de réussite aux lancers francs. Au coup de sifflet final, les joueuses du GSP s'adjugent le trophée sur le score de (63-58). Sofiane Boulaïha, n'a pas caché sa joie après sa première consécration en tant qu'entraîneur. «Nous avons amplement mérité cette victoire, je félicite mes joueuses et l'OCA pour cette formidable finale» a-t-il déclaré à l'APS. «Après la défaite en finale du championnat maghrébin, nous avons mis en place un travail psychologique pour remotiver l'équipe. Les joueuses ont bien réagi vu le résultat final», a ajouté Boulaïha. De son côté, l'entraîneur de l'OCA, Djamel Khelifa, a estimé que le manque de réussite aux lancers francs et la précipitation en attaque ont été les facteurs déterminants lors de cette finale. «Nous avons assisté à une finale disputée de bout en bout, l'OCA et le GSP sont deux équipes qui se connaissent très bien. Ça s'est joué sur quelques détails. Nous avons raté beaucoup de lancers francs à la fin du match et nos joueuses étaient fatiguées», a déclaré Khelifa, qui a tenu à féliciter ses joueuses pour les efforts fournis au cours de la finale.

Notons, enfin, qu'il s'agit du 3^e succès consécutif en finale des basketteuses du GSP qui n'ont plus laissé filer le titre depuis 2011.

JEUX MÉDITERRANÉENS Le Maroc présent dans 15 disciplines en Turquie

Le Maroc sera présent dans quinze disciplines aux 17^{es} Jeux méditerranéens qui auront lieu du 20 au 30 juin 2013 à Mersin (Turquie), a-t-on appris samedi de sources sportives. Les athlètes marocains seront présents à cette compétition en football, athlétisme, beach-volley, pétanque, boxe, cyclisme, escrime, handisport, judo, karaté, lutte, natation, sports équestres, taekwondo et le tir sportif, précise-t-on de même source. La délégation marocaine sera représentée par 130 sportifs accompagnés de 40 encadrants, ajoute-t-on. Lors des 16^{es} Jeux méditerranéens organisés en 2009 à Pescara (Italie), le Maroc s'était classé dixième au tableau des médailles dont 6 en or, 9 en argent et 6 en bronze.

COUPE D'ALGÉRIE DE BASKET-BALL (SENIORS MESSIEURS): 3^e succès consécutif du GSP

L'équipe du GS Pétroliers a remporté pour la troisième année consécutive la coupe d'Algérie de basket-ball (seniors messieurs), en s'imposant face au CSM Constantine par 73-49 (mi-temps : 28-22), samedi en finale de l'épreuve disputée à la salle Harcha Hacène d'Alger.

Cette victoire permet au GSP de prendre sa revanche sur le CSMC qui l'avait battu lors du match d'appui pour le titre de champion d'Algérie de la saison 2012-2013, disputé une semaine auparavant.

Les joueurs du GSP menés par un Hocine Gaham de gala avec 18 points dont un 2/3 à trois points, ont dominé les Constantinois en réussissant un match parfait. Après un début de match qui a vu les Pétroliers prendre 13 points d'avance (16-3) grâce à une série de tirs à 3 points, les Constantinois parviennent à revenir dans le match et restent aux contact des Pétroliers à la fin du premier quart temps (19-14).

S'appuyant sur une solide défense et les contre-attaques, les doubles détenteurs du trophée ont dominé les débats dans le deuxième quart en creusant l'écart grâce à l'apport de son pivot Samir Touati (16 points, 12 rebonds) dominateur au rebond offensif et défensif. Les deux équipes rejoignent les vestiaires avec un écart de 6 pts à l'avantage du GSP (28-22). Au retour des vestiaires, les joueurs du GSP ont su main-



tenir la pression sur les joueurs du CSMC en manque de réussite aux tirs et maîtriser leurs nerfs pour finir le 3^e quart temps sur le score de 46-32.

Dans le dernier quart temps, l'expérience des Pétroliers et l'apport de ses internationaux ont eu raison des derniers assauts des nouveaux champions d'Algérie et conclure le match sur le score de (73-49).

L'entraîneur du GSP, Bilel Faïd, a estimé que cette finale a tenu toutes ses promesses, et que le public a assisté à un joli spectacle. «Les joueurs ont bien réagi après la défaite en championnat. Nous avons assisté à une finale défensive vu le petit score. Je pense que nous avons pratiqué un bon basket solide en défense» a déclaré Faïd à l'APS, ajoutant que «la conquête du trophée était plus difficile que les saisons passées». De son côté, l'entraîneur du CSMC, Said Didi, a tenu à féliciter ses joueurs qui ont réalisé une saison historique en remportant le premier titre de champion d'Algérie pour Constantine.

«Nous avons perdu la finale en défense face à une grande équipe du GSP. Il est impossible de gagner un match en inscrivant 49 pts» a déclaré coach Didi. «Mes joueurs ont manqué de résilience durant toute la partie. Je tiens quand même à les féliciter pour les efforts fournis au cours de cette rencontre et durant toute la saison», a-t-il ajouté. C'est la troisième finale consécutive de Coupe d'Algérie remportée par le GSP. Les deux précédentes ont été disputées face au CRB Dar El Beida en 2011 (89-46) et en 2012 (89-68).

FINALE DU CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE VOLLEY-BALL Le GS Pétroliers s'adjuge le titre



Le club GS Pétroliers s'est adjugé, samedi, le titre du championnat d'Algérie de volley-ball pour la saison 2012-2013, en s'imposant devant l'Etoile sportive de Sétif (ESS) sur le score de trois (3) sets à zéro (0), lors de la finale disputée à la salle Harcha Hacène Chalène, à Blida.

Les protégés de Toufik Taâiba ont dominé la rencontre devant une équipe sétiennne coriace, mais qui a montré un manque de concentration durant les derniers instants de chaque set. Pour preuve, le GSP a remporté les trois sets sur un écart de deux points (25-23, 25-23 et 26-24).

Le GSP a réussi, ainsi, à prendre sa revanche sur l'ESS, qui l'a vaincu en aller et retour lors des précédentes rencontres en championnat. L'équipe sétiennne tentera, tout de même de sauver sa saison, lors de la finale de la coupe d'Algérie face au NR Bordj Bou Arréridj le 25 mai à la salle Harcha Hacène, à Alger.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE SUPER DIVISION DE HANDBALL : Le GSP et CRBB en demi-finales

Le GS Pétroliers et le CRB Barika ont arraché leur qualification dans la poule «A» pour les demi-finales du championnat d'Algérie de super division de handball seniors messieurs, à l'issue de la 6^e et 7^e journée de la première phase, disputée vendredi et samedi au palais des sports Hamou-Boutellis d'Oran. Les joueurs du GSP, invincibles dans ce tournoi, ont pris les rênes de cette poule remportant tous les matches du premier

tour. La seconde place du classement est revenue aux camarades de Boudjemel Ilyes du Chabab de Baraki, qui ont décroché leur billet pour le carré d'as en s'imposant devant le Mouloudia de Saida, un des favoris de cette poule. Les rencontres des demi-finales et finale auront lieu le 31 mai et le 1^{er} juin prochains de même que la finale du championnat national Une qui opposera le HC Béjaïa à C Chelghoum Laid.



COUPE EHF: Une finale entre Rhein-Neckar et Nantes

La finale de la Coupe EHF de handball, la deuxième compétition européenne par ordre d'importance, a opposé dimanche à Nantes (ouest de la France) les Allemands de Rhein-Neckar à Nantes. Rhein-Neckar, deuxième du Championnat d'Allemagne, s'est défait d'un autre club allemand, le double tenant du titre Göppingen, samedi (28-22) et partira favori face à Nantes, vainqueur des Danois d'Holstebro (26-20) dans l'autre demi-finale.

MASTERS 1 000 DE ROME Federer rejoint Nadal en finale

Le Suisse Roger Federer, tête de série n°2, s'est qualifié pour la finale du Masters 1000 de Rome en battant le Français Benoit Paire 7-6 (7-5), 6-4, samedi au Foro Italico. Il rencontrera l'Espagnol Rafael Nadal (n°3) qui a eu, plutôt, le Tchèque Tomas Berdych (tête de série n°6), 6-2, 6-4, dans l'arène du Foro Italico.

LIGUE 1 (29^E JOURNÉE)**Tout se jouera mardi pour la seconde place entre l'USMH et le MCA**

L'USM El Harrach, auteur d'un nul en déplacement face au CS Constantine (0-0) a conservé sa deuxième place au classement avec un seul point d'avance sur le MC Alger, difficile vainqueur du CA Batna (1-0), samedi lors de la clôture de la 29^e et avant dernière journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle de football.

A une journée de l'épilogue du championnat, rien n'est encore joué pour la seconde place synonyme de participation à la Ligue des champions d'Afrique l'an prochain.

La confrontation de mardi prochain entre l'USMH et le MCA au stade du 1^{er}-Novembre de Mohammadia sera décisive et s'annonce palpitante et indécise. Les Harrachis peuvent se contenter d'un nul contrairement à leurs rivaux condamnés à s'imposer pour «chiper» cette deuxième place.

Ce samedi, les hommes de Boualem Charef ont réussi à obtenir un précieux nul face à l'équipe en forme de la phase retour, le CS Constantine dans un match équilibré.

Même en infériorité numérique après l'expulsion de Tatani à la 38^e minute, les partenaires de Doukha ont résisté aux assauts répétés des



Ph. Madjid Nait Kaci

Sanafir notamment en seconde période.

A la faveur de ce nul, l'USMH garde sa seconde place devant le MC Alger qui a renoué avec le succès à l'occasion de la réception du CA Batna, déjà relégué.

Un but de Hadj Boughèche a permis au MC Alger d'enranger les trois points de la victoire dans un stade vide avant l'explication de mardi prochain. La journée a été également marquée par la victoire à l'extérieur de l'USM Alger contre la lanterne rouge l'USM Bel Abbès (1-0) sur une réalisation de Rabti (90').

Les champions arabes consolident ainsi leur quatrième place et reviennent à une longueur du CS Constantine (4^e).

De son côté, le CR Belouizdad a disposé petitement de l'autre relégué le WA Tlemcen (1-0) grâce à un but de Taftat. En revanche, la JS Kabylie a été tenue en échec par le MC El Eulma (1-1) dans un match sans enjeu.

La 29^e journée a débuté mardi dernier et avait consacré l'ES Sétif pour la sixième fois championne d'Algérie après le nul ramené de Bordj Bou Arréridj (0-0).

**LIGUE 1 PROFESSIONNELLE (29^E JOURNÉE)
Résultats et classement**

Résultats et classement des rencontres de la 29^e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, disputées samedi:

MC Oran - ASO Chlef	2 - 2
USM Bel Abbès - USM Alger	0 - 1
CR Belouizdad - WA Tlemcen	1 - 0
CS Constantine - USM Harrach	0 - 0
MC Alger - CA Batna	1 - 0
JS Kabylie - MCE Eulma	1 - 1
CABB Arréridj - ES Sétif	0 - 0
Bejaia - JSM Bejaia - JS Saoura	1 - 1

Classement	Pts	J	CHAMPION
1. ES Sétif	59	29	
2. USM El-Harrach	54	29	
3. MC Alger	53	29	
4. CS Constantine	49	29	
5. USM Alger	48	29	
6. CR Belouizdad	44	29	
7. JS Kabylie	40	29	
8. JSM Bejaia	38	29	
9. MC El-Eulma	37	29	
10. JS Saoura	35	29	
--ASO Chlef	35	29	
12. CABB Arréridj	33	29	
--. MC Oran	33	29	
14. CA Batna	25	29	Relégué en L.2
15. WA Tlemcen	23	29	Relégué en L.2
16. USM Bel-Abbès	22	29	Relégué en L.2.

APS

Publicité
**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE AÏN DEFLA
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS**
CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE N° 02 /2013

(N.I.F) 099944019061117

équivalent) délivrées par les maîtres d'œuvre concernés (Copie légalisée)

7- Délaï d'élaboration de l'étude (Annexe 04)

N. B : L'offre technique ne doit en aucun cas comporter des indications

sur le prix de la soumission sous peine de rejet de l'offre.

Dans une première phase, les candidats sont invités à remettre uniquement l'offre technique, qui doit être introduite dans une seule enveloppe fermée et strictement anonyme et ne doit porter que la mention :

Concours national d'architecture n°...../2013 ayant pour objet la prise en charge de la MAITRISE D'ŒUVRE (ÉTUDE ET SUIVI) DU PROJET PORTANT : REALISATION D'UN CEM BASE 05/200 REPAS A DJELIDA (OULED SLAH) «OFFRE TECHNIQUE» ANE PAS OUVRIR

- et adresse à :

Monsieur le Directeur du Logement et des Equipements Publics de la Wilaya de Aïn Defla (Boulevard 19-Mars).

La durée de préparation des offres techniques est fixée à QUINZE (15) jours à compter de la date de la première publication de l'avis de concours dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMP) ou la presse.

La date de dépôt des offres techniques est fixée au dernier jour de la durée de préparation de ces offres tel qu'indiqué ci-dessus, de 8h 00 à 12h 00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis techniques se déroulera en séance publique au siège de la Direction du logement et des équipements publics de la Wilaya de Aïn Defla, le dernier jour de la durée de préparation des offres, à 13h00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

2- **Pil des prestations :**

Le pil des prestations doit contenir ce qui suit :

a) **Dossier graphique**

- Doit être impérativement anonyme et porte le code du bureau d'études composé de trois (03) chiffres et contient :

- Un plan de situation.

- Un plan de masse au 1/500^e ou 1/1000^e avec les aménagements.- Les différentes vues en plan (1/100^e) pour les différents niveaux.- Le plan des toitures éventuellement (1/100^e) (façultatif).- Les élévations des façades (1/100^e) plus la façade d'ensembles (urbaine).- Les coupes transversales longitudinales nécessaires à la compréhension du projet (1/100^e).

- Vue en 3D (perspectives et axonométries).

Le format des plans est le : A2 (Tous les plans doivent être conformes à ce format sous peine de leur rejet)

b) **Pièces écrites**

Doit être impérativement anonyme et porte le code du bureau d'études composé de trois (03) chiffres et contient :

- Rapport sur le choix architectural (Système constructif, intégration au site et à l'environnement immédiat et tout autre document qui peut expliciter le projet).

- Description de l'ouvrage.

- Evaluation des coûts des réalisations avec une récapitulation totale pour le projet y compris les VRD (aménagement extérieur, AEP, voirie, éclairage public, électricité et gaz).

Planning d'exécution de l'étude par phase.

- Le tableau comparatif des surfaces projetées par rapport au programme de surface annexé (annexe 4) au présent cahier des charges.

- Une fiche technique détaillée du projet contenant : surface foncière, surface d'emprise au sol, surface construite.

c) **L'enveloppe de l'anonymat**

Elle contient l'identification du soumissionnaire (le nom, la raison sociale et l'adresse de la personne physique ou morale du soumissionnaire ainsi que le code du soumissionnaire qui devra être constitué de trois (03) chiffres).

N. B : L'offre technique ne doit en aucun cas comporter des indications sur le prix de la soumission sous peine de rejet de l'offre.

3. **L'OFFRE FINANCIERE**

L'offre financière doit comprendre ce qui suit:

1- Lettre de soumission remplie, signée, cachetée et datée.

2- L'annexe 1 (Offre financière - partie fixe)

3- L'annexe 2 (Offre financière - partie variable)

4- L'annexe 3 (récapitulation).

Les plis de l'offre des prestations et de l'offre financière, doivent être déposés sous double enveloppe (l'enveloppe extérieure qui contiendra deux (02) enveloppes séparées, l'une comportant l'offre des prestations - sans signes du BET, et l'autre l'offre financière) cacheté et anonyme portant la mention Concours national d'architecture n°...../2013 ayant pour objet la prise en charge de la MAITRISE D'ŒUVRE (ÉTUDE ET SUIVI) DU PROJET PORTANT : REALISATION D'UN CEM BASE 05/200 REPAS A DJELIDA (OULED SLAH) «OFFRE FINANCIÈRE et pil des prestations

- < A ne pas ouvrir > - et adressées à : Monsieur le Directeur du Logement et des Equipements Publics de la Wilaya de Aïn Defla (Boulevard 19-Mars).

La durée de préparation de l'offre financière et du pil des prestations est fixée à TRENTÉ (30) jours à compter de la date de transmission de la correspondance invitant les soumissionnaires à assurer leur dépôt.

La date de dépôt des plis contenant l'offre financière et le pil des prestations est fixée au dernier jour de leur préparation tel qu'indiqué ci-dessus, de 8h00 à 12h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis des prestations n'est pas publique.

L'ouverture des plis des offres financières se déroulera en séance publique à l'issue du résultat de l'évaluation des plis des prestations. Les soumissionnaires concernés seront invités à la séance d'ouverture des plis financiers, par écrit.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres financières pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres financières et des plis des prestations.

Les soumissionnaires doivent fournir trois offres:

1. **OFFRE TECHNIQUE**

or- Déclaration à soucrire remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.

02- Déclaration de probité remplie, datée, cachetée et signée par le soumissionnaire.

03- Cahier des charges paraphé, signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.

04- Copie légalisée de l'agrément délivré par l'ordre des architectes.

05- Attestation de mise à jour délivrée par l'ordre des architectes en cours de validité

06- Copie légalisée de l'extract du registre de commerce pour les sociétés.

07 - Copie légalisée du statut dans le cas où le soumissionnaire est une personne morale

08- Numéro d'identification fiscale (Copie légalisée)

09- Copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du Centre national du registre de commerce dans le cas où le soumissionnaire est une société.

10- Attestations de mise à jour vis-à-vis des organismes de sécurité sociale (CNAS et CASNOS).

11- Extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société (Copie légalisée)

12- Extrait de rôle (Copie légalisée)

13- Les bilans des trois (03) dernières années (2009, 2010 et 2011) portant accusé de dépôt auprès des services des impôts (Copie légalisée)

14- Liste des moyens humains avec justifications (Diplômes et attestation d'affiliation auprès des services de la CNAS de moins de 03 mois) signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.

15- Liste des moyens matériels avec justifications (cartes grises avec polices d'assurance valides pour le matériel roulant et PV d'huisser de justice de moins d'une année à la date de dépôt des offres pour le reste du matériel) signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.

16- Réferences professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution d'études similaires (maîtrise d'œuvre - étude et suivi ou étude seule) de projet de catégorie «C» et plus ou projet reconnu

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (8^{ES} DE FINALE BIS / ALLER)

Les résultats partiels

Résultats des matches aller des huitièmes de finale bis de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF), disputés vendredi et samedi :

ES Sétif (ALG) - US Bitam (GAB)	2-0
JSM Béjaïa (ALG) - ES Sahel (TUN)	2-2
FUS Rabat (MAR) - FAR Rabat (MAR)	1-0
Stade Malien (MLI) - Lydia Academic (Burundi)	5-0
Hier 19 mai :	
Kedus Giorgis (ETH) - Enppi (EGY)	
TP Mazembe (RDC) - Liga Muçulmana (MOZ)	
CA Bizerte (TUN) - Al Ismaily (EGY)	
Enugu Rangers (NGR) - CS Sfaxien (TUN)	

HANDBALL Championnat d'Algérie de Super-Division (Gr. B) : l'ES Aïn Touda et l'O El-Oued en demi-finales

Les équipes de l'ES Aïn Touda et l'O El-Oued ont arraché leur qualification pour les demi-finales du championnat d'Algérie de Super-Division de handball (seniors messieurs), à l'issue des 6^e et 7^e journées du groupe B disputées vendredi et samedi à El-Oued.

L'équipe locale est arrivée à créer la surprise en allant chercher la deuxième place contre le favori du groupe, la JSE Skikda, dans un match très serré (victoire 31-29).

Les joueurs du président Benamor seront accompagnés dans le dernier carré par leurs homologues de l'ES Aïn Touda qui terminent premiers de cette poule avec 6 victoires en 6 matches.

Dans le groupe A, l'intouchable GS Pétroliers n'a pas eu de mal à garder sa première place, devant le CRB Baraki et son effectif expérimenté qui a réussi à prendre le dernier billet des demi-finales contre le MC Saïda (victoire 31-22) lors du 3^e tournoi disputé à Oran, rappelle-t-on.

Les classements :

Groupe A :

Classement : Pts J

1. GS Pétroliers 12 6

Qualifié en demi-finales

2. CRB Baraki 10 6

Qualifié en demi-finales

3. MC Saïda 8 6

4. GS Boufarik 6 6

5. AB Barika 2 6

--. CRB Mila 2 6

TR Sétif 2 6

Groupe B :

Classement : Pts J

1. ES Aïn Touda 12 6

Qualifié en demi-finales

2. O El-Oued 9 6

Qualifié en demi-finales

3. JSE Skikda 8 6

4. WO Rouiba 5 6

5. CRBB Arréridj 4 6

--. HBC El-Biar 4 6

7. TR Bab El-Oued 0 6

APS

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (8^{ES} DE FINALE BIS / ALLER) La JSMBéjaïa et l'ES Sahel dos-à-dos (2-2)

La JSMBéjaïa et l'ES Sahel (Tunisie) se sont neutralisés 2 à 2 (mi-temps: 1-1), samedi au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa en match aller comptant pour les huitièmes de finale bis de la coupe de la Confédération africaine de football.

Les buts de la JSMB ont été inscrits par Mohamed Derrag (26') et Aït Ferbane Nabil (59'), tandis que les réalisations de l'ESS sont l'œuvre d'Aymen Belaïd (36') et Dramé Michailou, entré en seconde période (87').

Les Tunisiens ont terminé le match à dix après l'exclusion du milieu de terrain camerounais Franck Kom à la 49^e minute de jeu.

La manche retour aura lieu dans



deux semaines à Sousse. L'autre représentant algérien dans cette compétition, l'ES Sétif, a battu les Gabonais de l'US Bitam 2 à 0, vendredi au stade du 8-Mai 1945 grâce à des réalisations d'El-Okbi et d'Aoudia.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (8^{ES} DE FINALE BIS)

«On aurait pu mieux faire contre la JSMB» (Lavagne/ES Sahel)

L'entraîneur français de l'Etoile du Sahel, Denis Lavagne, a estimé que son équipe «pouvait mieux faire» contre la JSMBéjaïa qu'elle a accrochée sur son terrain (2-2), samedi soir au stade de l'Unité maghrébine en match aller des huitièmes de finale bis de la coupe de la Confédération africaine de football.

«Dans l'ensemble, ce fut un bon match de notre part avec une maîtrise du ballon et du jeu. Nous avons encaissé deux buts faute d'agressivité dans les duels et dans l'anticipation», a analysé Denis Lavagne, cité hier par la presse locale.

«L'adversaire a été obligé de jouer en contre face à la qualité de notre animation offensive. Sincèrement, on au-

rait pu mieux faire. Il y a un autre point positif à relever, c'est le fait de tourner l'effectif en vue de mieux gérer le reste des play-offs (du championnat de Tunisie)», a ajouté l'ancien sélectionneur du Cameroun, de retour dans la nuit de samedi à dimanche en Tunisie avec son équipe.

De son côté, l'entraîneur adjoint de Lavagne, Kais Zouagh, a déclaré au micro de Shems FM que l'ES Sahel a fait une bonne opération en terre algérienne :

«D'une pierre deux coups ! Nous avons fait un bon résultat malgré les erreurs défensives qui ont coûté cher et nous avons donné du temps de jeu à certains joueurs».

«Nous nous sommes dit que la qualification jouera sur deux matches, donc nous avons choisi de laisser certains joueurs sur le banc. Je pense que nous sommes bien partis pour nous qualifier au prochain tour», a-t-il estimé.

Les buts de la JSMB ont été inscrits par Mohamed Derrag (26') et Aït Ferbane Nabil (59'), tandis que les réalisations de l'ESS sont l'œuvre d'Aymen Belaïd (36') et Dramé Michailou, entré en seconde période (87').

Les Tunisiens ont terminé le match à dix après l'exclusion du milieu de terrain camerounais Franck Kom à la 49^e minute de jeu. La manche retour aura lieu dans deux semaines à Sousse.

JSK 1 MCEE 1

Les Eulmis prennent leur revanche

Ferrah Menad

Stade du 1er-Novembre
Tizi Ouzou. Affluence très faible. Trio d'arbitres de M. Sahraoui assiste de MM. Naceri, Zerhouni.

Avertissements : Sedkaoui (50') (JSK)

Buts : Bentayeb (4') (MCEE) ; Messaadia (81') (JSK)

JSK: Mazari, Remache, Rial, Belkalem, Bencherifa, Maroc, Sedkaoui, Camara (Bouâicha 55'), Bellakhdar (Fergane 67'), Chalali (Boulaincer 67'), Messaadia Entraineur : Amrouche

MCEE: Berrefane, Oussalah, Berchiche, Mebarakou, Naâmane, Gherbi, Hammami, Bentayeb, Bouzema (Abbas 46'), Chenihi (Coubili-bâ 79'), Hamiti (Pangowa 85')

Entraineur: Savoy
Un point de perdu pour

la formation de Djurdjura, mais beaucoup retiendront un point de gagné tant les camarades du capitaine Rial étaient loin de leur production habituelle devant El-Eulma, qui n'a pas trop cru en ses chances.

Evoluant trop derrière, les visiteurs créèrent moult problèmes aux locaux qui péchèrent par précipitation. Sur une action individuelle, Belakhdar, très en jambes, qui a fallu ouvrir la marque dès la 2^e minute de jeux mais le gardien du MCEE a sorti toute sa classe pour dévier le cuir en corner.

Les Canaris du Djurdjura entamèrent le match avec l'intention de glaner les trois points de la victoire. Préférant ne pas trop s'aventurer dans les premières minutes de la rencontre, les visiteurs ont surpris les camarades de Sadkaoui par un tire bien cadré de Bentayeb qui ouvre la marque dès la quatrième minute de jeu. Juste après les poulains de Arzeki Am-



rouche sont sortis de leur coquille pour revenir dans le match mais les Rouge et Verts du MCEE sont bien organisés derrière. D'ailleurs il a fallu attendre la fin de la première période de jeu, pour voir une occasion nette pour revenir au score par Messadia qui est bien servi par l'ex-Sétifien Chellali qui s'échappe sur son côté gauche et effectue un centre repris de la tête mais le grand Berrefane a étalé toute sa classe pour capturer le cuir.

Sur le score de zéro par-

tout, l'arbitre de la rencontre M. Sahraoui a sifflé la fin du premier half.

Après la pause citron, on assiste au même scénario qu'en première période. Les coéquipiers de Maroc ont dominé toute la partie mais son arrivée à faire plier le gardien du MCEE à neuf minutes de la fin de la partie où Boulaincer donne une balle en profondeur pour Messadia qui remet les pendules à l'heure.

L'arbitre de la rencontre a mis fin à la partie sur le score de un but partout.



Higuain en pourparlers

Restera ? Restera pas ? Gonzalo Higuain ne sait pas encore quel sera son avenir de footballeur et surtout s'il se dessine du côté du Real Madrid. Selon son frère Nicolas, interrogé par nos frères du *Tuttosport*, le clan Higuain ne causera aucun problème au club de la capitale : «Quitter le Real Madrid pour la Juventus Turin ne serait pas un échec. La semaine prochaine, mon père et moi avons rendez-vous avec le président Florentino Pérez. On parlera alors de l'avenir de Gonzalo. Mon frère aime le Real Madrid. Mais s'ils lui demandent de partir, on ne s'en ira pas en claquant les portes.»



Mourinho un départ à l'amiable ?

La radio espagnole COPE nous apprend que le Real Madrid annoncera la semaine prochaine le départ de José Mourinho. Le conseil d'administration du club se réunit lundi pour faire le point sur le changement à la tête de l'équipe première.

On parle d'un départ à l'amiable sans indemnité ni pour le technicien portugais, ni pour le Real Madrid. Toute revendication qu'aurait pu avoir le tacticien s'est sans doute vue édulcorée par son échec en finale de Coupe du Roi.



Prolongation en vue pour Ferdinand



En fin de contrat au mois de juin prochain avec Manchester United, Rio Ferdinand devrait prolonger son aventure chez les Red Devils. Selon Sky Sports, le défenseur de 34 ans va s'engager pour une saison supplémentaire chez les champions d'Angleterre en titre, pour un salaire estimé à 140 000 euros par semaine. Ferdinand a rejoint les pensionnaires d'Old Trafford en 2002 en provenance de Leeds United.



Bayern : Ribéry vers la prolongation



Franck Ribéry et le Bayern Munich, c'est une affaire qui marche. Tellement bien que l'international Français pourrait rapidement être prolongé. Interrogé dans *Bild*, Karl-Heinz Rummenigge a confirmé cette éventualité. «Je vois parfaitement une prolongation. La porte est grande ouverte pour Franck», a expliqué le président du club allemand. Des propos qui font écho à ceux du principal intéressé : «Je suis très heureux ici. S'il y a une possibilité de signer un nouveau contrat, pourquoi pas ?», s'était demandé Ribéry dans *Kicker* le 6 mai dernier. Arrivé en 2007, Ribéry est lié au Bayern Munich jusqu'en 2015.

Beckham : «Je suis triste de partir»



Le milieu anglais du Paris SG David Beckham, qui a décidé de prendre sa retraite à la fin de la saison, a exprimé samedi sa tristesse «de partir», au moment de recevoir le trophée de champion de France à l'issue de la victoire face à Brest (3-1) au Parc des Princes lors de la 37^e journée du Championnat de France. «Je veux dire merci à tout le monde à Paris, à mes coéquipiers, au staff, aux supporters, a déclaré sur le podium Becks, 38 ans, drapé dans l'emblème anglais. Cela a été très spécial de terminer ma carrière ici. Merci Paris. C'est l'une des plus belles villes du monde et je suis triste de partir.»

Naples évoque le départ de Cavani !



Alors que le PSG semble faire la course en tête sur le dossier Edinson Cavani, Naples évoque aujourd'hui le départ du buteur uruguayen. Naples semble s'être fait une raison sur ses chances de conserver son meilleur buteur, Edinson Cavani, la saison prochaine. «Cavani dispose d'une clause de départ. Si quelqu'un paie la clause et que la destination convient au joueur, nous ne pouvons pas dire non», a lâché le prési-

dent napoletain De Laurentiis à la *Gazzetta dello sport*.

Le PSG concurrencé par City et Chelsea

Une bonne nouvelle pour le PSG qui aurait déjà indiqué à Cavani qu'il était prêt à verser 65 millions d'euros à Naples pour son transfert. Le PSG aurait également proposé un contrat de quatre ans à Cavani avec 9 millions d'euros par saison à la clé pour l'Uruguayen. Mais voilà, le PSG n'est pas seul. Manchester City, sur les rangs depuis un moment, n'a pas lâché le dossier. Et dernièrement, Chelsea se serait positionné au cas où les Blues ne parviendraient pas à faire signer Radamel Falcao. La chasse est ouverte !

Naples lorgne Belfodil

Naples est sur la piste d'Ishak Belfodil, l'attaquant franco-algérien de Parme. Naples songe à l'ancien Lyonnais Ishak Belfodil (21 ans, Parme), dont le contrat expire en juin 2016. Histoire d'étoffer sa ligne d'attaque. Un temps suivi par la Juventus Turin qui semble désormais privilégier d'autres pistes, le Franco-Algérien a inscrit sept buts cette saison en Serie A. Des clubs anglais, dont Liverpool, sont aussi sur les rangs.

TRANSFERT

**Mourad Delhoum (ES Sétif)
s'approche du MCA**

Avant même que la saison footballistique 2012-2013 ne prenne fin, certaines formations, à l'image du MC Alger, pensent déjà au prochain exercice, en entamant dès maintenant l'opération de contact avec certains joueurs susceptibles d'être engagés.

Aussitôt installé comme manager général du Doyen, Abdenour Kaoua, a déjà entamé sa mission en prenant attaché avec certains éléments. Selon une source proche du vieux club algérois, le capitaine de l'Entente de Sétif, Mourad Delhoum, aurait été contacté par le MCA en vue de son éventuel recrutement pour la saison prochaine.

Le joueur, dont le contrat avec le club sétois, champion d'Algérie, arrivera à son terme en juin prochain, aurait même donné son accord de principe aux dirigeants mouloudéens, en attendant la finalisation après le déroulement de la 30^e et dernière journée du championnat, prévue demain.

Très en verve cette saison avec l'ESS, Mourad Delhoum, le milieu de terrain qui a fait toutes ses classes à Sétif, a déjà pris la décision de quitter son club de toujours pour tenter une expérience ailleurs, qui passerait vraisemblablement par la porte du MCA.

Très à l'aise sur le plan financier après l'arrivée de la Société nationale de pétrole (Sonatrach), le MCA sera, à coup sûr, l'une des équipes qui vont animer le prochain marché estival.

La direction du MCA, ne compte pas lésiner sur les moyens pour bâti une équipe compétitive et conquérante, qui jouera les premiers rôles la saison prochaine.

Outre Delhoum, dont certains proches du club avancent qu'il est acquis, d'autres noms de joueurs circulent ces jours-ci dans le sillage de l'équipe algéroise, même s'il n'y a pas encore de concret.

Parmi eux, figure le portier international de la JSM Béjaïa, Si Mohamed Cédric, qui devrait remplacer Faouzi Chraouche, suspendu d'une année ferme plus une autre en sursis, après la fameuse affaire du boycott de la cérémonie protocolaire de la finale de la Coupe d'Algérie perdue face à l'USM Alger (1-0), le 1^{er} mai.

Le gardien de but béjaoui, convalescent après une luxation du coude, aurait pris la décision de quitter la JSMB à l'issue de cette saison.

Côtés départs, le MCA devra se séparer des services de plusieurs joueurs. Selon une source très au fait des affaires du Doyen, les Yalaoui, Ouali, Djeghbala, et Meklouche, ne portent pas la saison prochaine le maillot mouloudéen.

Les autres joueurs, qui constituent l'ossature de l'équipe, à l'image de Bouguèche, Aksas, Besseghir, Kacem Mehdi, et autre Bachir, vont rester et ainsi honorer leur contrat.

M.A.F

CHAN 2014 (QUALIFICATIONS)

**Libye-Algérie
sera délocalisé**

Le match retour entre la sélection libyenne de football A*, et son homologue algérienne, prévu le 5 juillet prochain à Tripoli, comptant pour les qualifications au prochain championnat d'Afrique des nations CHAN 2014 en Afrique du Sud, réservé aux joueurs locaux, sera délocalisé en raison de la situation sécuritaire instable qui prévaut actuellement en Libye, a-t-on appris auprès d'une source autorisée.

La Fédération algérienne de football (FAF) aurait pris la décision de saisir la Confédération africaine (CAF) pour délocaliser cette rencontre, d'autant que les conditions de sécurité risquent de ne pas être assurées le jour du match.

Même si jusqu'à preuve du contraire, cette rencontre est programmée à Tripoli, il n'en demeure pas moins que la décision n'est pas irréversible, après notamment les derniers événements survenus en Libye.

Après l'attentat à la voiture piégée qui avait eu pour cible, il y a quelques jours, l'ambassade de France à Tripoli, une autre exposition, de faible intensité, a touché cette fois-ci samedi après-midi une rue de Tripoli abritant les ambassades de Grèce, d'Arabie Saoudite et d'Algérie, provoquant de légers dégâts.

Le match aller, se jouera le 23 juin prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Lors du dernier tour qualificatif à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN 2013, disputée en Afrique du Sud, la Libye avait accueilli l'Algérie (0-1) au stade Mohammed V de Casablanca (Maroc), rappelle-t-on.

M.A.F

PENSÉE

**Des chercheurs soulignent
la contribution intellectuelle
de Moulood Kacem Naït Belkacem**

Des intellectuels et chercheurs ont insisté hier à Alger sur les divers aspects de la vie du penseur Moulood Kacem Naït Belkacem et sa précieuse contribution dans les domaines religieux, intellectuel et linguistique. Lors d'un séminaire national sur le penseur algérien Moulood Kacem Naït Belkacem, cheikh Mohamed Cherif Kaherm a salué la forte personnalité de celui-ci, rappelant qu'il était dévoué à sa patrie.

Il a appelé, à ce propos, à inclure les œuvres de cet érudit dans les programmes d'enseignement en Algérie afin d'en faire «une référence pour les générations à venir», soulignant que le défunt se distinguait par sa «modération et ne reniait jamais son amazighité tout en clamant son amour pour la langue arabe».

De son côté, le président du Haut conseil islamique (HCI), cheikh Bouamrane, a indiqué que Moulood Kacem était «un homme de grande culture» qui maîtrisait plusieurs langues, appelant à faire connaître cette personnalité et sa précieuse contribution à l'enrichissement de la culture et de la pensée algérienne». D'autre part, le président de la Fondation Moulood Kacem Naït Belkacem, Mohamed Seghir Belaâlam, a relevé que l'activité et la pensée du défunt portait sur «le mouvement national et la réforme», mettant l'accent



sur «son attachement et son amour pour l'Algérie». Il a remémoré, à cette occasion, des souvenirs avec Moulood Kacem notamment ceux liés à la «révolution» enclenchée au ministère de l'Enseignement original et des Affaires religieuses à travers les rencontres et colloques sur la pensée islamique et la revue «Al Assala».

Moulood Kacem Naït Belkacem est né le 6 janvier 1927 au village Belaâyane à Akbou (Béjaïa) où il apprit la langue arabe et le Coran à la zaouïa Tamaghza pour rejoindre ensuite les bancs de l'école primaire et apprendre le français. En 1946, il fréquenta l'université Al Zeïtouna en Tunisie et se consacra aux études et à la politique à la fois jusqu'à ce qu'il décroche son diplôme universitaire en 1949. De 1954 à 1956, le défunt milita au sein du Front de libération nationale (FLN) à Paris, outre des tournées qui l'ont menées dans plusieurs pays européens (Allemagne, Suède, Suisse) en tant qu'étudiant et défenseur de la cause algérienne. Au lendemain de l'indépendance, le penseur Moulood Kacem Naït Belkacem a occupé plusieurs postes scientifiques et politiques dont chef de département des pays arabes au ministère des Affaires étrangères en 1964 et ministre de l'Enseignement original et Affaires religieuses de 1970 à 1977. Moulood Kacem est décédé le 27 août 1992 laissant un nombre considérable d'ouvrages et contributions intellectuelles.

**SAHARA OCCIDENTAL-MAGHREB-SOLIDARITÉ
Des organisations estudiantines
maghrébines appellent l'ONU à permettre
aux Sahraouis de décider de leur sort**

Des organisations estudiantines maghrébines ont appelé hier à Alger l'organisation des Nations unies (ONU) à «l'application urgente et immédiate» des dispositions du droit international pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination.

Représentant l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie, ces organisations ont précisé dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU que «la situation critique que vivent les étudiants sahraouis dans les territoires occupés exigeait l'application urgente et immédiate des dispositions du droit international».

Lors d'une rencontre organisée au siège du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), ces organisations ont insisté sur la nécessité de permettre au peuple sahraoui «d'exercer son droit à l'autodétermination et d'imposer la surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental». Elles ont également appelé à la «libération immédiate et inconditionnelle» de tous les étudiants et militants sahraouis détenus dans les prisons marocaines.

Par ailleurs, ces organisations ont appelé à la protection des richesses naturelles sahraouies contre le «pillage» marocain et à la destruction du mur de séparation «raciste» érigé par le Maroc au Sahara occidental.



A l'occasion de la célébration de la Journée de l'étudiant algérien, le président de l'Observatoire des études stratégiques et politiques du Sahara occidental, Baba Sayed, a rendu hommage à l'action des étudiants algériens pendant la guerre de libération qui a été, a-t-il dit, un «déclic» pour de nombreux peuples militant pour l'autodétermination.

Le président du CNASPS, Mahrez Lamari, a appelé, pour sa part, à «l'édification d'une Union maghrébine exempte de toutes formes de colonialisme et de haine».

APS